

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE



10^e Anniversaire - N° 20 (Novembre 2000)

TABLE des MATIERES

Bilan et perspectives d'avenir	1
Souvenirs blagnacais du Concorde 001	3
René Cassin	9
Complément sur la pierre armoriée du clocher de l'église	11
Découvertes archéologiques dans l'église	14
Le moulin du château de Maniban	17
Le sculpteur Abel Fabre (1846-1922)	29
Blagnac-Constellation et Marianne	34
Du repos aux loisirs : les Toulousains à Blagnac	36
Courrier des lecteurs	44

Photo de couverture : Blagnac, vue générale (photo Thomas Alonzo)

Responsable de publication : Germaine Ricard

Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Gabrielle-Renée Mezeix - Jacques Sicart - Jeannette Weidknnnet

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

N° ISSN : 1169-4408

BILAN ...

Les animateurs de *Blagnac, questions d'histoire* ont gagné leur pari, dont le succès n'était pas assuré d'avance : fonder, et faire vivre dans la durée, une « revue d'histoire locale » de bon niveau. Ils ont en effet réussi à publier régulièrement, depuis une décennie, deux numéros par an, performance que bien des publications périodiques envieraient. Et surtout ils ont su offrir à leurs lecteurs un contenu substantiel : le premier numéro ne contenait que quatre articles, mais les suivants en comportent habituellement de six à huit, si bien qu'au total, en tenant compte des articles dont la parution s'échelonne sur plusieurs numéros successifs, c'est près d'une centaine de contributions originales qui ont été proposées en dix ans.

Une statistique sommaire montre que, du point de vue des périodes chronologiques étudiées, celles-ci se distribuent très inégalement entre l'Antiquité, le Moyen Âge et l'Ancien Régime (moins du dixième), la Révolution et l'Empire (près du quart) et l'époque contemporaine (XIX^e et principalement XX^e siècles), avec deux temps forts, la Première et surtout la Seconde Guerre mondiale (les deux tiers environ). Mettant délibérément l'accent sur le « Blagnac, petit village » que les plus anciens de ses habitants ont encore connu, mais que les mutations brutales de notre temps ont déjà en grande partie fait disparaître, cette répartition répond au désir, et au devoir, de préserver une mémoire qui serait menacée d'extinction si l'histoire, par le biais notamment de la collecte des témoignages et des enquêtes orales, ne prenait le relais. En s'y consacrant efficacement, l'équipe de *Blagnac, questions d'histoire* ne cède pas aux charmes surannés d'une nostalgie passéiste, mais remplit pour l'avenir une mission irremplaçable.

En ce qui concerne les thèmes abordés, on constate qu'ils ne laissent de côté aucune facette importante de la vie locale. L'évocation d'événements (comme la bataille de Toulouse en 1814 ou l'inondation de 1875) et de personnages (comme le général Compans) y occupe moins de place que l'évocation des rues, des monuments (le château, l'église, l'hôtel de ville) et des équipements collectifs (le pont, le bac, le poids public, la poste, le tramway, le chemin de fer). Les

activités économiques et la gestion municipale ne sont pas oubliées, mais une attention particulière est portée à la vie quotidienne : la naissance, l'éducation, les loisirs (fanfare, chorale, cinéma). Enfin, nous l'avons déjà souligné, les répercussions des deux conflits mondiaux sont fréquemment et longuement présentés sous leurs aspects les plus divers, de la mort à Blagnac de soldats indochinois pendant la guerre de 1914-1918 aux bombardements de 1944, en passant par les difficultés de l'occupation, le sort des prisonniers de guerre et les actions de la Résistance pendant celle de 1939-1945.

L'illustration n'apparaît en couverture qu'à partir du numéro 7, mais dès le début elle joue dans le corps de la revue un rôle capital. Par sa variété (il s'agit de photographies récentes ou anciennes, de reproductions de gravures ou de cartes postales, de fac-similés de documents d'archives, de plans, de cartes, de croquis et graphiques), par son abondance et sa pertinence, elle contribue puissamment au plaisir du lecteur tout en enrichissant et en diversifiant l'information qui lui est fournie.

Présentant en 1990 le premier numéro de *Blagnac, questions d'histoire*, j'écrivais qu'il augurait bien de l'avenir de la jeune revue. En témoignant avec éloquence de l'enthousiasme, de la persévérance et de la compétence de tous ceux qui participent à sa rédaction et à sa publication, le bilan auquel invite son dixième anniversaire justifie pleinement cette prédiction, que je renouvelle bien volontiers alors que Blagnac, et ses historiens, entrent dans un nouveau millénaire.

Michel Taillefer

Professeur d'histoire

A l'Université de Toulouse-le-Mirail

... ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dix ans déjà ! On pourrait écrire sans fausse modestie : pari tenu. Car en 1990, les fondateurs de la revue « Blagnac, Questions d'Histoire » partaient un peu dans l'inconnu. Certes ils disposaient d'atouts non négligeables : l'expérience acquise par certains d'entre eux dans la réalisation de fascicules sur la Révolution à Blagnac à l'occasion du bicentenaire de 1789 ; l'intérêt et le soutien compréhensif de la municipalité qui ne se sont pas démentis depuis.

Cependant, leur ambition initiale était modeste : publier au rythme de deux numéros par an, une revue d'histoire locale sans s'interdire des incursions dans des domaines plus vastes. Le sommaire, encarté dans ce 20e numéro, atteste des résultats obtenus. Il montre la variété des thèmes étudiés et la diversité de sensibilité des différents auteurs. Il faut d'ailleurs souligner que la Commission d'Histoire, n'est pas un club fermé. Ses membres se sont donnés comme règle de publier tout ce qui leur est adressé, à condition que cela corresponde aux perspectives générales de la revue. Le comité de rédaction a pour rôle de veiller à la qualité des articles tout en respectant la spontanéité des auteurs, leurs compétences et leurs centres d'intérêt. Depuis deux ans, l'équipe rédactionnelle s'est largement renforcée. Cet apport de capacités nouvelles permet un élargissement des activités, élargissement qui est d'ailleurs sensible dans la teneur de la revue.

Les efforts actuels sont orientés dans deux directions principales :

- Actions de sensibilisation à l'intention des enseignants travaillant avec les enfants de Blagnac. La revue — et ceci représente une des préoccupations anciennes de certains membres de l'équipe — peut être un support très utile pour l'étude de l'histoire et de la géographie locales. Elle peut avoir également sa place dans la formation civique, que l'on remet à l'honneur actuellement.

Il faut noter que, depuis l'origine de la revue, des exemplaires sont déposés dans tous les établissements scolaires de Blagnac. Des contacts sont amorcés avec les enseignants mais les résultats restent très contrastés. Un projet de concours, centré sur l'histoire de Blagnac est à l'étude. Mais il est peut-être encore trop tôt pour en parler.

Pourtant, dès à présent, par l'intermédiaire de « la Fabula Théâtre », la Commission d'Histoire touche les 6e et les 4e des collèges blagnacais. En effet, ces jeunes travaillent à partir de la revue pour monter un spectacle qu'ils présenteront en juin 2001.

- Développement d'autres formes d'activités comme la mise en place d'expositions. Déjà celle sur « l'Ecole publique à Blagnac » faite à partir d'éléments rassemblés dans des articles de la revue, a été présentée en avril 2000 dans le hall de la Poste. De nombreuses personnes en ont donné des échos très satisfaisants. Monsieur le Receveur que nous remercions pour son accueil, est tout à fait disposé à renouveler l'expérience. Des projets existent : « Les transports depuis 1900 » ; « La monnaie avant l'Euro ». Ils ne demandent qu'à être réalisés. D'autres lieux pourraient servir de présentation. Dans le cadre de telles manifestations, il est souhaitable d'envisager des causeries à l'intention des visiteurs intéressés. Des démarches auprès des médias locaux ou régionaux permettraient également de fructueuses interventions.

En ce qui concerne le contenu même de la revue, l'élargissement du champ des recherches historiques à Blagnac-Constellation est désormais accepté toujours sous la surveillance bienveillante du comité de rédaction.

A long terme, se profilerait un rêve. Souvent a été regretté le fait qu'il n'existe pas actuellement de bonne histoire de Blagnac. La référence de base reste le vieux travail de B. Lavigne « Histoire de Blagnac » publié en 1875 et réédité, sans modifications, en 1978. Malgré des qualités incontestables, cet ouvrage est aujourd'hui très dépassé. D'où apparaît, en filigrane, une idée : Ecrire une histoire de Blagnac, au moins pour la période qui n'est pas couverte par Lavigne. Est-ce un projet trop ambitieux ? Les membres de la Commission d'Histoire espèrent au moins amasser des matériaux utilisables par ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure.

Alain Lauret
Professeur agrégé d'Histoire

SOUVENIRS BLAGNACAIS DU CONCORDE 001

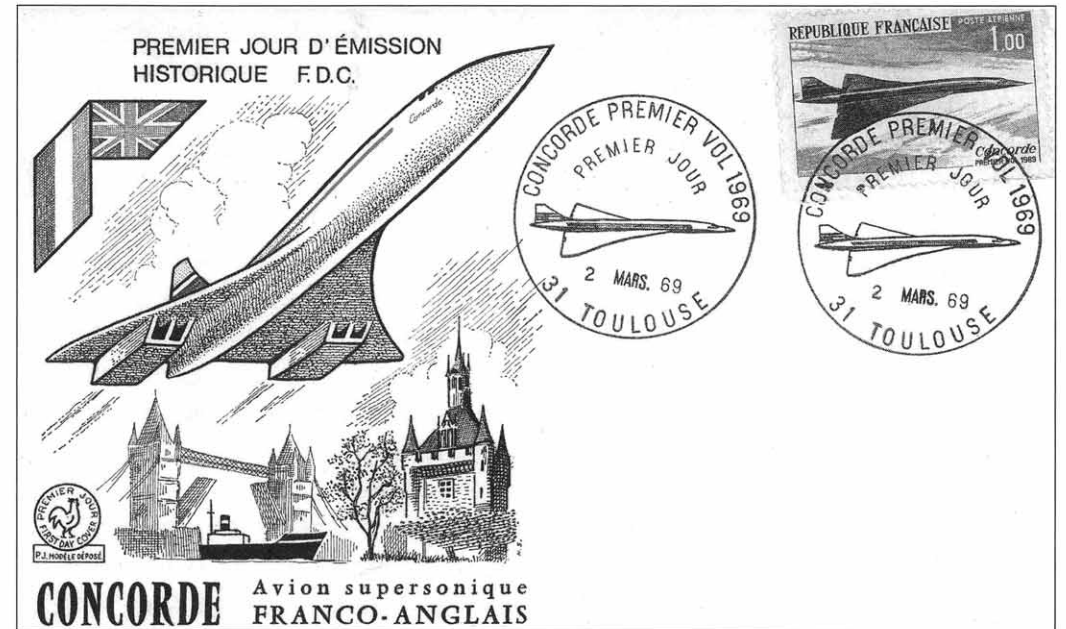
Les faits qui motivent mon témoignage remontent à une trentaine d'années : relativement récents, ils font cependant déjà partie de l'histoire. J'ai été un des acteurs, certes bien loin d'être principal, du conditionnement des essais du premier prototype de Concorde. Le développement médiatique qui a suivi le crash dramatique du 25 juillet à Roissy m'incite à raviver des souvenirs.

J'avais été affecté à la station météorologique de l'aéroport de Blagnac, en provenance du service central de prévision de Paris, à l'été 1968, pour renforcer techniquement les météorologistes du cru, fortement sollicités par les essais de Concorde : en prévision du vol inaugural, non encore fixé, et des vols ultérieurs de classification qui auraient lieu à partir du même aéroport.

LE ROULAGE AU SOL

Pour l'instant, Concorde roulait au sol, de bout en bout de la piste. La première question qui nous fut posée, ce fut la détermination et la prévision de la visibilité horizontale, le brouillard étant évidemment exclu, et même la brume. J'avais reçu pour cela, de notre Centre technique de Trappes-en-Yvelines un prototype de « visibilimètre », en deux exemplaires, à placer de part et d'autre de la piste d'envol. Je ne disposais pas du plan d'installation, ni de la fonction de conversion en valeurs numériques des données mesurées. Ce que je savais, c'était que l'installation exigeait une stabilité parfaite, tant de l'émetteur de lumière de sodium, monochromatique jaune, que de la cellule photoélectrique du détecteur, qui devait recevoir sans dérapage, en plein centre, le faisceau incident. Connaissant le flux au départ, on mesurait celui à l'arrivée, ce qui manquait éventuellement ayant été diffusé par les particules atmosphériques du brouillard ou de la brume éventuels. D'où la mesure.

Je fis part de la condition essentielle d'installation à l'ingénieur des travaux de la base aérienne. Il fit réaliser, pour recevoir les appareils, des socles fortement bétonnés, hauts de 2 m environ, qui ressemblaient à des monuments aux morts (!) placés en bordure de piste. Celui du côté ouest ne posa pas de problème, mais celui établi à l'est, plus près de la piste d'envol, affola les techniciens de Sud Aviation chargés des essais. Ils craignaient qu'un dérapage lors du roulement, principalement lors du freinage, comme plus tard à l'atterrissage – et pour ses



premiers essais, Concorde pouvait se comporter comme un poulain cravaché dont on connaît mal les réactions – l'avion vient d'une aile percuter le monument bétonné, stable, ô combien, mais particulièrement dur et résistant. Ils firent dynamiter les édifices et me prièrent d'imaginer des supports «frangibles» qui s'effondreraient au premier choc. Oui, mais la stabilité nécessaire de mon rayon lumineux ?

Je mis au point avec le concours dévoué, compétent et indispensable de mon technicien de maintenance, Monsieur Domergue, un système de buses en ciment classiques pour conduire l'eau, à cimenter au sol après enterrement à une cinquantaine de centimètres, sans excroissance, remplies à mi-hauteur de sable destiné à s'écouler sous le choc. Des traits de scie horizontaux sur les buses fragilisaient l'ensemble. Buse unique pour l'émetteur, mais cinq buses pour le récepteur, une centrale portant l'optique, et quatre disposées en carré autour du centre, supportant par des colliers un caillebotis en bois, pour ne pas

faire écho radar, permettant l'accès au centre pour réglage et maintenance. On pouvait accéder à la plate-forme, à deux mètres de hauteur, par une échelle métallique qui, montée sur rotules, était au repos couchée au sol. Cet ensemble devait donner satisfaction, et tous les responsables, y compris ceux du Centre technique national, vinrent agréer l'installation, qui fut photographiée et servit de modèle.

Ce problème réglé, restait celui de la conversion des données en numérique. Le Centre national me promettait une solution qui tardait, mais j'étais pressé de réaliser la mise en service. On me fit cadeau d'un fascicule de doctrine générale, et je chargeai mes observateurs, en relation avec le bureau de piste, de faire en temps de brouillard des mesures visuelles (il s'agissait de compter les balises visibles) qui me donnèrent assez de points pour ajuster une courbe de conversion. Lorsque le service central du matériel me fournit enfin le résultat de ses cogitations, je vis que ma courbe collait parfaitement, et que je n'avais pas à la modifier.

LE FREINAGE EN BOUT DE PISTE

L'objectif de l'essai consistait à lancer Concorde à vitesse voisine de celle du décollage, et d'arrêter l'avion en bout de piste, alors qu'il n'avait pas encore atteint la vitesse limite de prise de décision. Les conditions du crash de Roissy ont bien montré que l'avion dépassant cette limite ne pouvait plus être freiné et devait obligatoirement décoller, même avec un moteur en feu, ou tout autre incident.

Les techniciens de Sud Aviation inventèrent une barrière d'arrêt en filins qui devait se dresser automatiquement à l'arrivée de l'avion, grâce à des capteurs de bruit situés au sol en bout de piste, légèrement enterrés, que tout un chacun appela des « oreilles ».

Malheureusement, en cas de pluie assez conséquente, les « oreilles » prenaient l'eau et ne remplissaient plus leur office. D'où la demande à la météo de prévoir la pluie, avant tout essai. Des expériences furent réalisées, et Concorde vint comme prévu se prendre dans le filet. Il fallut vérifier qu'il n'en souffrait pas outre mesure et pouvait sans gros problème continuer ses essais.

ENFIN LE VOL INAUGURAL, ENCORE RETARDE D'UN JOUR

La date en était régulièrement retardée, car les pilotes se montraient prudents

concernant la maniabilité, – inconnue dans son détail, du supersonique, dessiné en « delta » pour les grandes vitesses et hautes altitudes, – dans les conditions de décollage, et d'un vol à très basse altitude. Le premier pilote André Turcat déclara que c'était un cheval rétif mais qu'il faudrait bien « débouarrer », et rendez-vous fut pris pour le 1er mars 1969. Le décollage aurait lieu, pour raison de sécurité, vers Cornebarrieu peu urbanisé et non vers Toulouse. L'appareil pouvait à la rigueur supporter un vent arrière ne dépassant pas 10 nœuds, et le décollage nécessitait un ciel dégagé permettant pleine visibilité et possibilité de bonnes prises de vue.

Or le 1er mars, dès le matin, alors qu'était advenu un grand concours de peuple et de journalistes, les conditions météo étaient défavorables. Une perturbation, quoique faible, venant d'ouest, amenait un ciel trop nuageux et une menace de pluie. La prévision météo était évidemment très sollicitée. Comme on m'amena pour analyse la dernière carte « pointée » – où figuraient les observations avec leurs symboles, – je me mettais en devoir de la « tracer », quand débarqua dans la salle de travail plusieurs personnalités de premier plan : le pilote André Turcat, le PDG de Sud Aviation M. Ziegler, M. Dufour, directeur de l'usine de Saint Martin du Touch, et un lieutenant-colonel de l'Armée de l'Air, issu du ministère, que je reconnus immédiatement et vice-versa. En effet, nous avons été condisciples au Centre de préparation du personnel navigant sis à Vichy puis au Bourget du Lac (Savoie), dans une section d'élèves Aspirants de Réserve. J'étais sorti major, et donc bien connu de tous.

Je me mis à tracer isobares et fronts, très rapidement quoique avec précision, sous l'œil intéressé de mes visiteurs. Dans le témoignage officiel de satisfaction que M. Dufour eut la gentillesse de m'adresser après la réussite du vol inaugural, celui-ci fait allusion à cette scène, marquant, dit-il, la « minutie » que j'avais mise à mon travail. Je ne saurais tirer gloire de ma prestation, tout à fait habituelle, car je tenais une « forme olympique » après dix ans de prévision à Casablanca et sept ans au service central à Paris. J'étais du reste titulaire du 3^e en date du Brevet de prévisoniste pour l'aéronautique délivré en 1949, peu après l'établissement de cette distinction !

J'exposai la situation, justifiant un report du vol inaugural, et M. Ziegler me pria de venir faire la même démonstration carte à l'appui, devant tous les invités à la manifestation, à l'hôtel du centre de Toulouse où la plupart étaient descendus, avant l'heure du repas. A cette réception impressionnante, mais j'avais



Lucien Servanty «père du Concorde»

été entraîné dans l'Armée de l'Air à garder mon sang-froid en toute circonstance périlleuse (!), je fus introduit par un colonel ancien pilote de guerre dans la RAF, qui évoqua les « briefings-météo » qui précédaient chaque départ en mission de bombardement ! L'ancien militaire était chargé à Sud Aviation des relations publiques. A l'époque, dans cette glorieuse entreprise, il n'était pas rare, quand on ouvrait un tiroir, d'y trouver quelque colonel embusqué ! J'avais droit à un traducteur, pour les nombreux britanniques qui assistaient à la séance.

Ayant expliqué pourquoi le vol avait été annulé ce jour, je fus invité à donner mes prévisions pour le lendemain. Je déclarai

qu'après une petite pluie nocturne entraînant un regain d'humidité, le ciel se dégagerait avant le matin, entraînant malheureusement, en l'absence de vent, la formation de brouillard, qui pourrait se lever vers les 10 heures. Dans le courant de l'après-midi, le vent d'autan, calamité toulousaine moins connue des Anglais que le brouillard, devrait se manifester, une dépression se creusant sur le Golfe de Gascogne, et faisant appel d'air. Il demeurerait un créneau favorable à l'envol entre 10 heures et 15 ou 16 heures.

Comme nous étions quelques-uns à quitter l'hôtel, la petite pluie prévue commençait à tomber, et le lendemain matin, c'était le brouillard annoncé. Mon intervention avait été radiodiffusée et répétée à plusieurs reprises. Je n'avais donc pas lieu d'être honteux.

L'ENVOL DU 2 MARS

Au matin du 2, j'allai chercher à l'Hôtel de la Meunière où je l'avais accompagné la veille mon camarade le lieutenant-colonel De Bord, et me rendis à la station météorologique où tous mes collègues étaient mobilisés. Le brouillard s'étant levé vers 10 heures, nous apprîmes que le compte à rebours pour le décollage avait débuté. Tout allait bien, mais vers midi, pour une raison incon-

nue de nous, le compte à rebours s'arrêta. Craignant la levée du vent d'autan, je me mis en rapport avec le poste de vol à voile de la Montagne Noire, pour être avisé sitôt que le vent d'est aurait forci. Vers quatorze heures trente, on me signala que l'anémomètre avait réagi, et que des pointes atteignaient déjà près de 30 nœuds. Cela voulait dire que dans une heure environ le vent arrière se lèverait sur l'aérodrome, pouvant entraîner un nouveau report de l'envol. Je pus obtenir André Turcat au téléphone et lui exposai la situation et mes inquiétudes. Il me remercia pour l'information et fit reprendre immédiatement le compte à rebours.

Dès lors, j'informai régulièrement les essais en vol de l'évolution du vent. Je me positionnai auprès de l'enregistrement de l'anémomètre à la station d'observation, située à 150 mètres environ à l'est du bout de piste nord. Un peu après 15 heures, nous avions huit nœuds de sud-est, avec des pointes à douze. L'envol me paraissait compromis, mais le Concorde vint se positionner en bout de piste, au sud. Il mit les moteurs en route, lâcha les freins, commença à rouler dans les rugissements des réacteurs, et à 15h38, je le voyais décoller vent arrière, mais en toute majesté. A mes côtés sur la terrasse au-dessus de la tour d'observation, le colonel salua militairement, me dit-il dans un réflexe naturel. Nous vîmes le Concorde virer au-dessus de Cornebarrieu, survoler la piste vers 300 mètres et prendre de l'altitude en direction de Toulouse, suivi du monomoteur chargé de filmer, qui avait décollé immédiatement après lui. Après 29 minutes de vol, Concorde se posait sans problème, vent arrière, freinant considérablement, avec son nez penché vers l'avant qui le faisait ressembler à un énorme corbeau, la couleur mise à part. (Le nez put être relevé par la suite, pour adopter une ligne de vol rectiligne). Le mot d'André Turcat en mettant pied à terre fut : « L'avion vole ! » Bien sûr, cela signifiait qu'une demi-heure avant, il était encore permis d'en douter.

J'ai déjà signalé l'envoi par le PDG M. Dufour d'un témoignage de satisfaction, que je communiquai à ma direction nationale, mais la meilleure récompense à mon goût fut l'invitation que me lança André Turcat pour un repas au restaurant de l'aérogare, qui réunit avec lui le deuxième pilote Franchi à qui j'avais souvent eu affaire, et mon collègue Neulat, qui était spécialement chargé de fournir jour après jour les renseignements à l'équipe de Concorde. Je me souviens que Turcat prit une dorade cuite au four, qu'il arrosa d'une cuillerée d'huile d'olive : je crois qu'il était d'origine provençale.

LES ESSAIS DE CERTIFICATION, EN ATMOSPHERE HOSTILE

Nous fûmes à la suite encore mobilisés pour « assister » les essais en vol, tandis qu'intervenaient peu à peu diverses modifications : relèvement du nez après le décollage, dont j'ai parlé, abaissement réalisé à l'atterrissage, pose de « moustaches » stabilisatrices, et changement de réacteurs, ce qui atténua quelque peu le bruit, d'abord infernal : j'habitais un logement de fonction près du milieu de piste, et au décollage comme au premier passage, le grondement littéralement « m'arrachait les tripes » ! Les nouveaux réacteurs, moins bruyants quoique plus puissants, furent bientôt équipés de la « post-combustion » pour augmenter la poussée au décollage, et, je pense, déjà d'inverseurs de poussée pour le freinage. Ils furent aussi aménagés pour régler l'entrée d'air par des volets mobiles. Le prototype britannique franchit le premier et pour la première fois le mur du son, avec Brian Trubshaw aux commandes, le 1er octobre 1969.

L'ingénieur de Sud Aviation chargé de décrypter les données de vol prit l'habitude de me montrer les graphiques qu'il établissait, me faisant part du problème souvent rencontré aux altitudes de vol, celui des « rafales thermiques ». La température de l'atmosphère pouvait varier rapidement : on avait enregistré jusqu'à 7 degrés Celsius de variation en moins d'une minute. La poussée d'un réacteur est fonction de la masse d'air avalée puis rejetée. Or celle-ci dépend de la température. Un air soudainement plus chaud donne une masse d'éjection moindre, d'où une baisse de poussée et en conséquence une perte instantanée quoique momentanée d'altitude. Les graphiques traduisaient la variation concomitante des paramètres de vol. L'effet sur l'avion est des sursauts comparables à ceux que ressent une voiture entrant sur de « la tôle ondulée ». De plus, la brusque variation de température pouvait détériorer les entrées d'air mobiles. On notera aussi qu'un vol, même soutenu, sans accroc, à une température plus chaude que la normale, diminue le rendement des réacteurs et augmente la consommation de kérosène. C'est notamment le cas des vols à basse altitude, avant d'atteindre le niveau de croisière.

Nous connaissions mal la structure thermique de la basse « stratosphère » fréquentée par Concorde, du moins avec la technologie d'époque de nos radiosondes. Le supersonique vole entre 16.000 mètres au début, jusqu'à 18.000 mètres en fin de croisière, par suite de l'allègement progressif de son énorme charge de carburant, atteignant au remplissage trois fois celle d'un avion clas-

sique. (La dépense en carburant, jointe au « choc pétrolier », entraînera le manque de rentabilité commerciale de l'appareil, rejeté à l'achat pour cela de l'ensemble des compagnies aériennes). Le vol a donc lieu nettement en atmosphère froide, nettement au-dessus de la « tropopause » : il s'agit là de la limite supérieure de la troposphère, région où la température décroît en moyenne de 0°,65 par 100 mètres, jusqu'à une altitude variable suivant l'origine de la masse d'air, de 7 km en air polaire à 16 km en air tropical, limite au-delà de laquelle la température cesse de décroître. Mais l'expérience du Concorde (elle fut pour les météorologistes source de connaissances nouvelles) montrait que la basse stratosphère pouvait enregistrer de fortes variations, autour de la température moyenne relativement constante qu'enregistraient nos radiosondes. Je pris alors connaissance des résultats, encore peu diffusés, de notre section d'étude de la haute atmosphère à Magny-les-Hormeaux, dirigée par l'ingénieur général Barbé, ancien de Sup Aéro (dont l'école est à Toulouse-Rangueil). Avec une radiosonde plus « pointue » que les nôtres, et un radar dit « Cotal », avaient été effectivement enregistrées des variations de température stratosphérique, que Concorde confirmait. Le point fautif de nos sondes courantes était une trop grande inertie du capteur thermique, constitué d'une « bi-lame » classique. Je demandai et obtins immédiatement de notre directeur national, M. Bessemoulin, qui saisit le Centre technique et du matériel de Trappes-en-Yvelines, de faire remplacer la bi-lame par une « thermistance » à réponse immédiate. J'étais désormais paré pour discuter valablement avec l'ingénieur décryptant les données des essais.

Mes collègues prévisionnistes furent chargés de dessiner chaque jour, en interpolant entre les sondages de Bordeaux et de Nîmes une « coupe verticale » où pouvaient figurer sous formes d'ellipses aplaties que j'appelai « lentilles » (mon homologue britannique devait me demander des explications) les zones restreintes formant des noyaux de températures anormalement plus élevées. Notre travail de météorologistes consistait dès lors à déterminer la position et l'altitude de ces lentilles, pour que Concorde soit les évite, soit aille voir de près ce qui en retournait : un avion dit d'essai est fait pour tester tous les cas, quitte à se « casser », et en tirer les conséquences pour les futurs vols commerciaux. J'eus l'opportunité, quelques temps après, de déchiffrer la publication d'un chercheur anglophone, Scorer, tirant au clair le phénomène : les fortes perturbations troposphériques, que nous subissons au sol, provoquent des évolutions

importantes de la tropopause, auxquelles réagit la basse stratosphère, qui se met à vibrer sous forme d'ondulations thermiques. Une des vagues produites peut arriver à déferler, sous forme d'un « œil de chat », (CAT eye en anglais), CAT étant les initiales de Clear Air Turbulence, soit « turbulence en atmosphère claire », ce qui la distingue de la turbulence ordinaire dans les nuages, que connaissent bien les passagers des avions commerciaux (attachez vos ceintures !). Le supersonique entrant à pleine vitesse dans les « vagues » subit les cahots de « tôle ondulée » dont j'ai parlé, et rencontrant un « œil de chat », que je dessinais dans mes coupes sous forme de « lentilles », il pouvait subir des variations thermiques rapides de l'ordre de 10 degrés. Ainsi avais-je bien constaté, mais rien compris ! Je crois ne pas être seul dans ce cas...

Je n'ai pas parlé d'un autre phénomène, que nous connaissions mieux, celui du « jet stream », ou tubes de vent fort, supérieur à 100 nœuds, situés dans des cas de « dédoublement de tropopause », entre air polaire et air tropical superposé, qui entrent aussi, par la dynamique, dans le phénomène de la CAT sus-nommée. On m'excusera je pense d'avoir trop parlé technique. Cela m'a paru utile pour montrer tous les problèmes posés par un aéronef de conception inédite, particulièrement complexe et attachant, et montrer à mon niveau l'implication de la météorologie, sans doute méconnue, dans cette affaire. J'eus l'occasion et le devoir de publier quelques choses à ce sujet, notamment après mon intervention à un colloque international de météorologie aéronautique à Paris (les Américains, bien qu'attentifs, restèrent muets) et d'un exposé que me demanda à Bordeaux la Société de Sciences Naturelles et d'Astronomie, dont nous étions membres. Les dites publications demeurèrent confidentielles, étant donné que tout article non rédigé en anglais et non publié dans une revue technique britannique ou américaine est réputé ne pas exister !

L'OBSTRUCTION DES AMERICAINS

Sud Aviation (aujourd'hui Aérospatiale) eut à se battre pour obtenir que Concorde, accusé de trop de bruit et de pollution de l'air, soit autorisé à se poser à New-York. J'eus à en connaître indirectement pour avoir été partie prenante d'un projet d'expérimentation sur la « focalisation du bang », qui fut annulé in extremis lorsque les Américains cessèrent leur obstruction.

A l'époque, ceux-ci avaient soulevé le problème de la « focalisation » éventuelle du « bang » sonique. Celui-ci, bien connu quand il s'agit d'un avion de com-

bat (j'avais eu l'occasion d'entendre dans les premiers temps les bangs provoqués par le pilote d'essai Rozanof, en Ile de France, au départ de Villacoublay), est double (deux bangs successifs) quand il s'agit d'un avion de la taille de Concorde (62 mètres de long, 26 mètres d'envergure). Il peut arriver, par suite de certaine structure verticale de température, que les deux bangs coïncident en un seul et grand bang, qui arrivant au sol peut provoquer quelques dégâts. C'est le phénomène de « focalisation ». Les Américains ne voulaient pas chez eux de cette occurrence, même si le passage en supersonique ou en subsonique devait avoir lieu en mer avant la côte.

Or ayant été affecté en 1972 au Centre Régional de Bordeaux-Mérignac, d'où je supervisais le « grand sud-ouest météorologique », j'étais en rapport avec le poste météo du Centre d'Essai des Landes, normalement chargé d'envoyer des fusées dans la stratosphère, récupérées ensuite par bateau au large. Ce centre, « farci » de Polytechniciens (on disait qu'il y en avait plusieurs au mètre carré!) fut chargé d'étudier et d'expérimenter la focalisation du bang sonique. Le centre disposait d'une salle de contrôle de type « Cap Canaveral », en amphithéâtre et hémicycle, avec pupitres de contrôle alignés en bas au premier rang, sièges de techniciens au deuxième, écran géant en face où s'affichaient les trajectoires, balcon-promenoir en haut derrière, ouvrant sur des bureaux techniques.

L'affaire du bang focalisé dépendant de la structure thermique verticale, la météorologie était évidemment impliquée. J'assistai donc à plusieurs réunions avec les ingénieurs du centre. Entre autres nécessités, il fallait choisir un site pour recevoir le bang focalisé et supporter l'équipement nécessaire à un sondage. Celui-ci fut choisi dans une zone assez désertique de la forêt landaise. Manque de chance, on apprit qu'elle donnait éventuellement refuge à une colonie de vacances. Il fallait donc limiter l'essai éventuel mobilisant un Concorde cobaye, à une période où les enfants vacanciers résidaient dans leurs foyers. C'était là une contrainte supplémentaire, comme si ne suffisait pas l'organisation, où la météo était impliquée, de sondages spéciaux et de leur décryptage pour modélisation, par une batterie d'ordinateurs (quand on met plusieurs polytechniciens sur une affaire, on peut être sûr qu'ils construisent « une usine à gaz » !) Bref, les techniques de l'essai envisagé étaient loin d'être au point, quand intervint la décision américaine d'ouvrir enfin New-York. On annula tout le « cirque » prévu, qui avait mobilisé plusieurs entreprises privées sous-

traitantes, et coûté déjà pas mal d'argent. Mais « au diable l'avarice », s'agissant du Concorde et de ce qu'il avait déjà coûté (85 milliards pour son développement), sans compter la sueur de tous les officiants.

EN RECOMPENSE, UNE CROISIÈRE A MACH 2

Au 102^e vol d'essai, après les améliorations qu'on peut imaginer, Concorde avait atteint, le 4 novembre 1970, la vitesse de Mach 2, soit deux fois la vitesse du son, 2.155 km/h. Sorti des ateliers de Saint Martin du Touch fin 1974, un appareil de série 3 fut chargé d'effectuer ses vols de qualification, le plus souvent en démonstration entre Paris et Rio. Je reçus par l'intermédiaire de ma direction parisienne l'invitation d'être embarqué dans l'un de ces vols, non pour Rio, initialement prévu, mais pour un autre périple.

Je me retrouvai donc avec d'autres invités sur la piste de l'aérodrome de Blagnac, pour décoller vers 9 heures, Brian Trubshaw aux commandes, en direction de Shannon (l'aéroport de Dublin), après avoir atteint un repère au milieu de l'Atlantique. Ayant suivi la Garonne et la Gironde, nous passâmes en supersonique au-dessus du phare de Cordouan et on nous avertit peu après que nous volions à Mach 2. « Quel effet cela fait-il ? me demanda-t-on, réponse : aucun ! » Sauf que depuis la cabine de pilotage, d'où l'on a pleine vue, je pus juger d'une vitesse par rapport au sol incroyable. Passés les pertuis Vendéens, j'aperçus l'estuaire de la Loire et Nantes, d'où nous virâmes vers l'ouest. Sur le méridien de Dublin, on prit le cap plein Nord. Je vis à la descente la côte émeraude et les sables d'or des plages d'Irlande. Nous prîmes le temps de manger au restaurant de l'aérogare. Je sortis un temps prendre le soleil en regardant en direction de Dublin, que j'aurais bien voulu connaître, après « gens de Dublin », et « l'Ulysse » de James Joyce. Je rentrai acheter en souvenir au « free duty shop » une grosse bouteille de « Whiskey » irlandais, une cravate en laine du pays, et pour mon épouse une broche portant un «sharmrock », soit un trèfle à quatre feuilles, symbole du « fighting spirit » du quinze irlandais. « Concorde's crew » (équipage du Concorde) me demanda-t-on à la caisse. Yes, go on ! » avec 20% de réduction : les Irlandais ne sont pas Ecossais !

Repartant pour Toulouse au-dessus de l'océan, nous fîmes un « touch and go », sur la piste de Blagnac, pour atteindre en peu de temps, bien qu'en subsonique, la piste de Nice, qui empiète sur la mer. Une boisson appréciée, au soleil, sur la

terrasse de l'aéroport, et nous voilà repartis, survolant Nice en rugissant, au niveau de la corniche. Un virage cabré, digne d'un avion de chasse, envoya d'inguer en soleil au milieu du passage, la journaliste « attachée » au Secrétariat de l'Aviation Civile, mais non pas à son siège, laquelle nous accompagnait pour écrire dans le « canard » officiel. Je reconnus au passage le Mont Ventoux puis le Mont Aigoual. Nous étions sur le « tarmac » de Blagnac vers 17 heures, pour l'apéritif.

En descendant de l'échelle de cabine, je m'adressai à l'ingénieur mécanicien navigant qui se tenait au pied, lui demandant pourquoi il faisait si chaud à l'intérieur. « C'est un prototype, dit-il, il est mal climatisé, et il fait près de 200 degrés sur les bords d'attaque (d'ailleurs en alliage spécial). — Et la peinture ? demandai-je, soucieux de cette magnifique couleur immaculée qui faisait du Concorde le « grand oiseau blanc » dont on parlait. — Elle cloque, me répondit-il en riant, mais on s'en occupe ! » De fait, l'appareil sur lequel j'avais volé fut aménagé par la suite en commercial, et cédé à Air France sous l'immatriculation F-B-TSC. C'est exactement cet avion qui devait se crasher à Gonesse...

ET APRES CELA ?

Ce que je viens de conter passera sans doute pour de la petite histoire, mais de l'histoire vécue.

« Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir ! » a dit Corneille dans le Cid. Le journalisme médiatique s'est montré tellement prolix après l'accident, que j'ai tenu à faire part de ma modeste expérience de météorologiste, pour montrer combien de techniciens divers ont eu à résoudre de problèmes de toutes sortes pour mettre au point le mythique appareil. Je suis heureux de faire un peu partie de la « famille » de tous ceux, de Sud Aviation devenue Aérospatiale, d'Air France, et tous autres membres de l'Aviation Civile choqués par le crash, qui restent amoureux de cet avion comme d'une femme longtemps admirée, avec qui on a connu le meilleur et le pire, et à qui on peut pardonner des infidélités passagères.

H. R. Cazalé

Ingénieur en chef de la météorologie (e. r.)

RENÉ CASSIN

Était-ce un Blagnacais ? Non. Un homme ayant eu des contacts particuliers avec notre ville ? Pas à notre connaissance. Alors quelle personne était-ce vraiment ? Et quel rapport avec l'histoire de Blagnac et de la Résistance ?

La rencontre entre une habitante de Blagnac, un jeune garçon logiquement curieux et studieux, et... le modeste « agencement » du rédacteur de ces lignes, répond à ces judicieuses questions.

– Dis, tu vas à l'école ?

– Oui Madame

– Et où ça ?

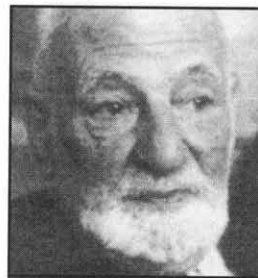
– A René Cassin !

– Ah... Et tu peux m'en dire plus sur ce René ?

– Oui Madame : C'était le monsieur dont le nom a été officiellement donné à mon école.

– Alors ce monsieur a peut-être été un grand personnage ?

– Quand je suis entré à cette école j'ai voulu savoir. J'ai demandé à mes parents qui m'ont fait lire ce que leur dictionnaire en dit : « René Cassin, né en 1887 à Bayonne (Pyrénées Atlantiques), décédé à Paris en 1976. Juriste éminent et professeur de droit. Coauteur, en 1948, de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Prix Nobel en 1968 ».



Il fut, avec Eleanor Roosevelt, le Dr Chang et Charles Malik, l'un des principaux rédacteurs du texte de 1948. Prix Nobel de la paix en 1968, membre de la Cour européenne des droits de l'homme, il souhaitait que la Déclaration ait valeur de traité engageant les Etats signataires.

– Et vous savez Madame, dans ce dictionnaire, il y a encore quelques autres explications qui montrent que monsieur René Cassin a fait beaucoup de choses très importantes dans sa vie. Mais moi je n'ai pas encore bien compris tout ça.

– De toute façon, je vois que tu t'intéresses à l'histoire ; tu as raison, c'est bien et... on apprend à tout âge et moi aussi.

LE PATRIOTE

Comme l'attestent, entre autres documents, les deux photographies jointes à ce texte, outre ses grandes capacités juridiques et professionnelles, René Cassin, fervent patriote, homme lucide et droit, il a alors la cinquantaine, rejoindra le Général de Gaulle à Londres, fin juin 1940, et deviendra ainsi un de ses tout premiers « compagnons ».

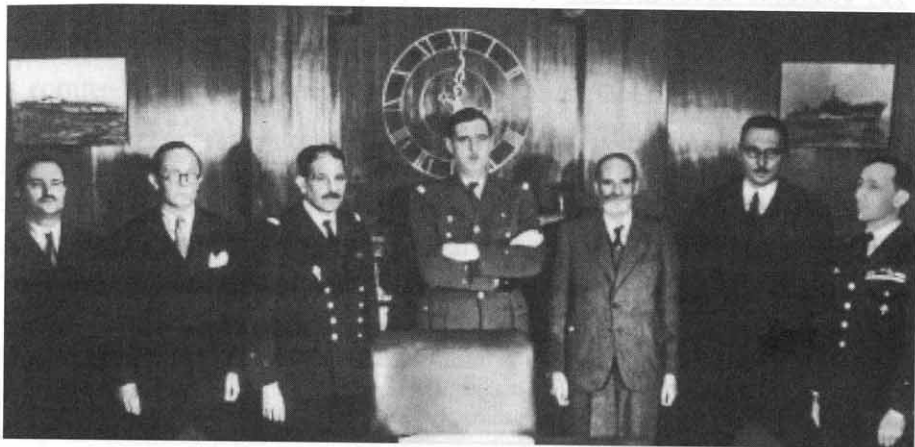
Dès lors, il mettra ses facultés au service de la «France Libre» et de la «Résistance» durant toutes les années noires de la 2^e Guerre Mondiale.

Son rôle fut des plus efficaces en regard, d'abord, de l'occupation nazie et du pétainisme collaborateur ; ensuite, des relations (pas toujours faciles) avec les Alliés ; enfin, pour la présence légitime de notre pays, en tant que grande nation, au moment de la Victoire.

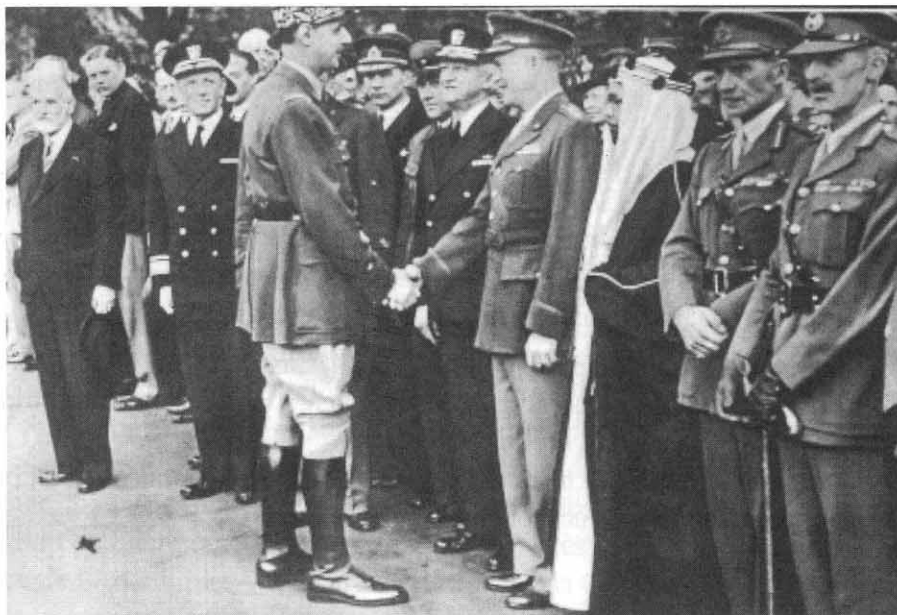
L'HOMME UNIVERSEL

La paix revenue, René Cassin, tirant les enseignements des terribles années passées, n'aura de cesse d'œuvrer, dans le bon sens, pour la compréhension, l'amitié, les libertés entre tous les peuples.

La longue série de ses responsabilités à l'échelle nationale et internationale, de 1940 à sa mort, explique que le jeune écolier, répondant à la dame qui le questionne, ne peut encore en « saisir » les tenants et les aboutissants.



Au temps du «Comité National Français» - Londres Oct. 1941. Le Général de Gaulle entouré (de gauche à droite) de MM. Dejean Diethelm, l'Amiral Muselier, René Cassin, M. Pleven, le Général Valin.



14 juillet 1942 à Londres. Le Général de Gaulle serre la main du Général Eisenhower. A gauche, René Cassin

Qu'on en juge : A Londres (1940-1942) il est secrétaire permanent du Conseil de Défense de l'Empire, Commissaire National à la Justice et à l'Instruction Publique. A la veille de la Libération (1943-1944), il est membre de l'Assemblée Consultative à Alger et est nommé vice-président du Conseil d'Etat. La suite, effleurée plus haut, c'est sa participation à la fondation de l'UNESCO, à l'impulsion, la rédaction et l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1945-1948). Il devient alors Président de la Cour Suprême d'Arbitrage (1950), membre du Conseil Consultatif (1960) et, en 1968, il sera le Président de la Commission Européenne des Droits de l'Homme.

On le conçoit et le voit clairement, c'est ce grand Français, ami des peuples du monde, qui recevra le prix Nobel de la paix. La France reconnaissante a placé ses cendres au Panthéon en 1987.

Le 28 septembre 1990, le Conseil Municipal choisit le nom de René Cassin pour l'attribuer au groupe scolaire nouvellement construit. La population de Blagnac, en sa diversité, peut être respectueuse d'un tel « parrainage ».

R. Caussat

BIBLIOGRAPHIE - SOURCES ET ICONOGRAPHIE

- Cassin (René)
 - « La création du Comité National Français » Edition Française 1956
 - « L'appel du 18 juin et le rôle de la France libre » Revue F. L. 1970
 - « Les hommes partis de rien, le réveil de la France abattue » Plon 1975
 - Michel (Henri) et Mirkin-Guetzévitch (Boris)
 - « Les idées politiques et sociales de la Résistance » PUF 1954
 - Michel (Henri)
 - « Histoire de la Résistance en France » PUF 1962
 - « L'aide apportée aux Alliés par la Résistance clandestine française » Revue de l'Académie des sciences morales et politiques SIREY 1962
 - « Histoire de la France libre » PUF 1962
 - « Bibliographie critique de la résistance » IPN 1964
 - Nombreux documents (1940-1944) auxquels a participé René Cassin (articles et conférences) : archives, brochures, bulletins officiels, journaux, trop nombreux pour être détaillés ici (Fonds Caussat)
 - Deux collections remarquables de 5 tomes chacune
 - Guérin (Alain) « La Résistance - Chronique illustrée » Livre Club Diderot 1975
 - Crémieux-Brilhac (Jean-Louis) « Les voix de la liberté. Ici Londres 1940-1944 » La documentation française 1975
- Le portrait de René Cassin a paru dans la presse lors du 50ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en décembre 1998. On remarquera, dans le court libellé qui l'accompagne, la traduction d'un souci combien justifié.

Liste d'universitaires français dont les autorités allemandes demandent l'exclusion.
(Archives de France - AJ 40/567)

Universite de P a r i s.

Faculte de Droit:

1.) Jüdische Professoren. (Professeurs juifs)

Lévy-Bruhl, Henri	" , Fordert Nobelpreis für Ossietzky.
Lévy-Ullmann, Henri	"
Cualid, William	" , Vizepräsident der "Alliance israélite universelle"
Sibert, Marcel,	" , Jude, Kolonialaufruf
Aftalion, Albert	"

2.) scharf deutschfeindliche Professoren. (Professeurs très anti-allemands).

Cassin, René,	Kolonialaufruf. Hält sich in London auf. Vorträge gegen Deutschland.
---------------	--

(Cassin, René ...A fait des appels contre le colonialisme, Habite Londres - Discours contre l'Allemagne.)

Il n'était pas nécessaire d'être juif pour être jugé indésirable dans les Universités françaises en 1940. Ne pas approuver le nazisme et la politique allemande était tout aussi dangereux pour René Cassin ...et bien d'autres.

COMPLÉMENT SUR LA PIERRE ARMORIÉE DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Cette contribution a pour but d'apporter quelques précisions à l'article « une croix du Languedoc, dite de Toulouse, à Blagnac », paru dans le numéro précédent et consacré aux armoiries sculptées au premier étage du clocher de l'église. (les astérisques renvoient à l'index placé en fin d'article)

L'APPARITION DES ARMOIRIES

C'est dans le but de faciliter l'identification des chevaliers dans la mêlée des combats qu'apparaît en occident entre 1125 et 1175, un art graphique unique en son genre : l'armoire. En effet, l'armement défensif (casque et armure) des chevaliers, en se perfectionnant, finit par les rendre méconnaissables (fig.1), les obligeant à adopter, de façon stable, des signes distinctifs individuels ou collectifs. La surface du bouclier, ou écu, devint alors le champ d'expression de ce nouveau langage graphique. La vogue des tournois, plus encore que la guerre, permit à l'usage des armoiries de se développer dans toute la noblesse (vers 1180-1230), jusqu'à se répandre dans toutes les autres classes sociales (vers 1230-1330). C'est ainsi que le treizième siècle marqua l'apogée du système héraldique* médiéval puisque, outre la classe chevaleresque, les femmes, les ecclésiastiques, les bourgeois et artisans, les paysans et les communautés civiles et religieuses adoptèrent en grand nombre des armoiries.

LA CROIX DE TOULOUSE

Les comtes de Toulouse, princes parmi les plus puissants du royaume, semblent avoir adopté assez tôt des armoiries. C'est sous le règne de Raimond V qu'apparaît pour la première fois la croix de Toulouse sur un sceau* comtal daté de 1165, malheureusement connu que par une description du XVII^e siècle. En fait, la plus ancienne de ces croix qui soit parvenue jusqu'à nous figure sur une bulle* de ce même comte, appendue à un acte d'août 1180 (fig.2).

Les armoiries comtales qui se blasonnent* « de gueules* à la croix vidée*, cléchée* et pommetée* de douze pièces d'or* » constituent les plus anciennes armoiries connues pour le sud-ouest de la France. Cette croix, probablement d'origine orientale et qui rappelait certainement le rôle joué par la dynastie rai-

mondine* dans les croisades et la conquête de la Terre Sainte, devint donc la figure emblématique de la famille comtale, la crotz ramondenca, la croix raimondine.

PRESENCE D'ARMOIRIES SUR L'EGLISE

Il n'est pas rare de trouver des œuvres héraldiques à l'intérieur des églises : clefs de voûte, chapiteaux, linteaux de porte ou encore peintures et tapisseries. Pourtant, le cas de Blagnac est assez particulier puisque ce sont les murs extérieurs du clocher et du chevet qui sont pourvus d'armoiries. Au chevet apparaît « une croix pattée* alésée*, accompagnée à dextre* d'une clef posée en pal*», tandis que sur le clocher nous trouvons un « parti* à la croix de Toulouse, et à trois fasces* accompagnées de deux poissons affrontés* en pointe* ».



Fig. 1 - Guillaume le Conquérant doit relever son casque à nasal pour se faire reconnaître de ses troupes (Broderie de Bayeux, vers 1080-1100)

PROBLEMES DE DATATION ET D'IDENTIFICATION

Une datation précise de ces œuvres est impossible. Seul leur emplacement sur notre édifice paroissial peut nous renseigner sur l'époque de leur création : au chevet, la partie supérieure du mur édifiée lors du voûtement de la nef et au clocher le premier étage de style roman tardif, constructions attribuées au début du XIV^e siècle. Cependant, une utilisation en réemploi peut être envisagée repoussant ainsi la période de fabrication de ces plaques.

Il est très difficile d'identifier des armoiries anonymes, et il convient de rester prudent. Cependant, à défaut de certitude nous pouvons essayer d'avancer une hypothèse. Si l'on en croit B. Lavigne les armoiries figurant sur le clocher seraient celles de la communauté de Blagnac, mais cet auteur n'en donne aucune preuve. Cette proposition est malgré tout séduisante. Nous savons en effet, que les villes, même de modeste importance adoptèrent des armoiries dès le début du treizième siècle et nombreuses furent celles qui dans notre région reprirent au moins en partie les armes des comtes de Toulouse. Si une organisation municipale n'est attestée à Blagnac qu'à partir du début du XIV^e siècle (enquête de 1321), un document maintenant détruit aurait fait remonter les coutumes* de Blagnac au règne de Raimond VII, comte de Toulouse (1222-1249). De plus, nous savons que les consuls de Blagnac utilisèrent plus tard un sceau sur lequel figurait la croix de Toulouse.

Si tel était le cas, il reste néanmoins à expliquer la présence de ces armoiries sur les murs de notre église. Là encore, une hypothèse pourrait être avancée. Au début du XIV^e siècle, de grands travaux sont entrepris sur le sanctuaire. Le voûtement programmé de l'édifice condamne l'ancien clocher-mur et nécessite la construction d'un nouveau clocher-porche. Le coût des travaux a pu être partagé par l'abbé de Saint Sernin et ses religieux, seigneurs spirituels de Blagnac et la communauté civile de ses habitants. En signe de cette collaboration les plaques auraient été confectionnées et placées à des endroits symboliques de la construction : au chevet, partie éminemment spirituelle du vaisseau paroissial, les armoiries ecclésiastiques (la croix et la clef de saint Pierre, patron de la paroisse) ; sur le clocher, monument à connotation plus civile (pensons aux beffrois et aux clochers fortifiés), les armes de la communauté villageoise.



Fig. 2 - Bulle de Raimond V, comte de Toulouse, appendue à un acte d'août 1180.

DEVENIR DE LA CROIX DE TOULOUSE

Par un curieux paradoxe, cet emblème familial connut un regain d'intérêt, alors même que la dynastie raimondine s'éteignait, en entraînant l'annexion du Languedoc au royaume de France. Certaines familles nobles, apparentées aux comtes de Toulouse comme les vicomtes de Lautrec ou les seigneurs de l'Isle-Jourdain, adoptèrent leurs armes, revendiquant ainsi cette glorieuse parenté. Plus spectaculaire fut l'appropriation de cette croix par les villes : Toulouse bien sûr, mais aussi Verdun-sur-Garonne, Penne d'Agenais et Castelnau-dary en 1242, Marmande, Montcuq et Najac en 1243 et de nombreuses autres dont Blagnac. La croix de Toulouse devint ainsi l'emblème populaire de tout un pays, de cette *Patriae Occitanae* que l'on cite dès le XIV^e siècle et qui n'eut culturellement conscience d'elle même qu'au moment ou politiquement elle ne pouvait plus exister.

« Toloza ! que los matz a matat !
Car la crotz escarida a'l leo abeurat
De sanc e de cervelas novelament temprat ;
E lo rays de l'estela a l'escur alumnat,
Per que Pretz e Paratges cobra sa dignitat. »

« Vive Toulouse ! qui les a maté ! Car notre croix chérie a tant abreuvé le lion (emblème de Simon de Montfort), de sang et de cervelle fraîche, qu'une étoile a vaincu les ténèbres pour que Prix et Parages (l'honneur) recouvre sa dignité.» (extrait de la chanson de la Croisade Albigeoise écrite au XIII^e.)

Olivier Daillut

LEXIQUE DES TERMES EMPLOYES

- *affrontés* : qualifie deux figures, en général des animaux, représentées face à face.
- *alésée* : se dit de la croix lorsque ses extrémités sont raccourcies et ne touchent pas le bord de l'écu.
- *blasonner* : décrire les armoiries en langage héraldique*.
- *bulle* : médaillon en plomb appendu aux actes des grands dignitaires du Moyen Age.
- *cléchée* : qualifie une croix dont les extrémités se terminent en forme de clef antique.
- *coutumes* : nom donné aux franchises qu'obtenaient les villes en s'émancipant de leurs seigneurs.
- *dextre* : côté droit de l'écu (à gauche pour le spectateur).
- *dynastie raimondine* : dynastie des comtes de Toulouse (852-1249) parmi lesquels Raimond fut le prénom le plus porté.
- *fasce* : pièce délimitée par deux lignes parallèles traversant l'écu horizontalement.
- *gueules* : couleur rouge en langage héraldique.
- *héraldique* : relatif aux armoiries.
- *or* : couleur jaune en langage héraldique.
- *parti* : division verticale de l'écu en deux parties égales.
- *pattée* : se dit d'une croix dont les branches s'élargissent à l'extrémité.
- *pointe* : nom donné à la partie inférieure de l'écu.
- *pommetée* : se dit d'une pièce ou d'une figure dont les extrémités sont garnies de boules.
- *posée en pal* : placée verticalement.
- *sceau* : empreinte de cire appendue à un document pour l'authentifier ou comme signature.
- *vidée* : se dit d'une pièce ajourée, à travers laquelle on voit le champ de l'écu.

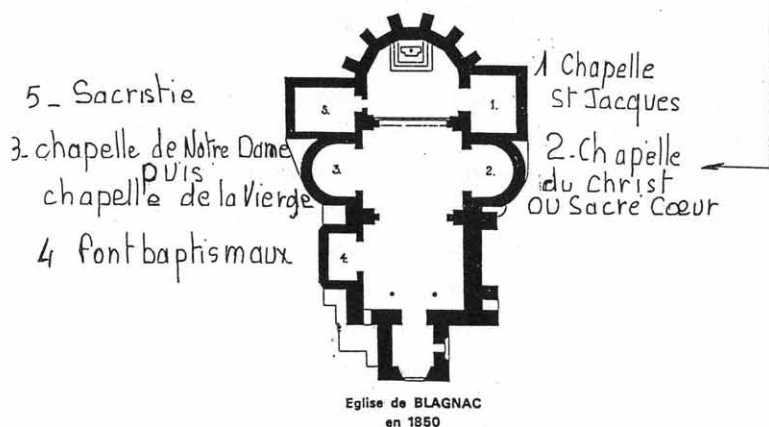
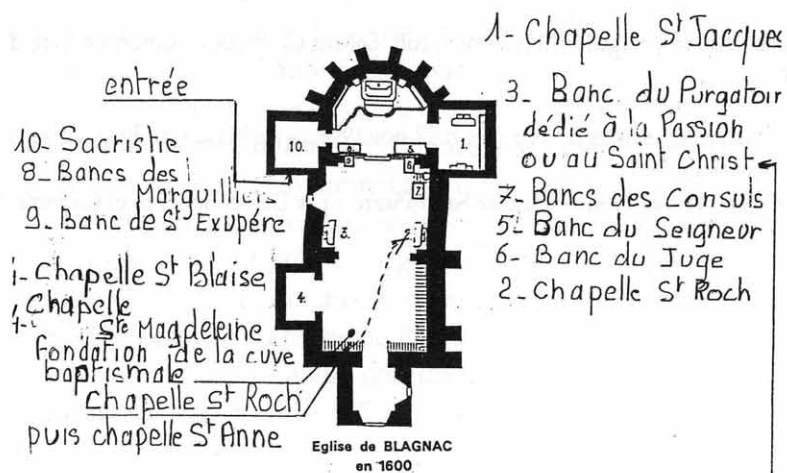
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- PASTOUREAU (Michel), « Traité d'héraldique », éditions Picard, Paris 1979, 3^e édition 1997.
- PASTOUREAU (Michel), « Figures de l'héraldique », coll. Découvertes Gallimard, 1996.
- MACE (Laurent), « Les comtes de Toulouse et leur entourage (XII^e-XIII^e siècles) », éditions Privat, Toulouse 2000.
- DEJEAN (Jean Luc), « Les comtes de Toulouse 1050-1250 », Paris, Fayard, rééd. 1988.
- LAVIGNE (Bertrand), « Histoire de Blagnac », Toulouse 1875, réédition La Tour Gile, 1998.
- « La Chanson de la Croisade Albigeoise », coll. Lettres Gothiques, édition Le livre de poche, Paris 1989.
- Revue « Blagnac, questions d'histoire » n°12 nov.1996 : « Le blason de Blagnac » par Daniel Bonzom et Gabrielle Mezeix.
n°7 mai 1994-, n° 11 mai 1996 : « L'église Saint Pierre » par Daniel Bonzom et Gabrielle Mezeix.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ÉGLISE

Le centre de Blagnac et particulièrement le site de l'église Saint Pierre et ses alentours présentent un intérêt archéologique certain.

Les précédentes fouilles (1985/86, 1989/90, 1995) effectuées sur le pourtour du bâtiment avaient révélé un passé très riche et les origines anciennes de notre ville. Aussi, nous n'avons pas manqué de suivre depuis juin dernier le chantier de l'aménagement d'un chauffage par le sol dans l'église. Notre curiosité en éveil n'a pas été déçue.



L'ABSIDE

Le dégagement au cœur de l'église du carrelage jaune et noir en damier datant de 1826 a laissé apparaître une imposante structure de murs partant de la chapelle Saint Jacques, se poursuivant sous l'autel et se terminant à hauteur de la sacristie.

Après réflexion, nous avons conclu que ce soubassement servait de base d'appui aux grandes et lourdes grilles utilisées pour isoler le sanctuaire de la nef. Elle furent retirées en 1790 à l'initiative du maire François Cantayre.

Face à l'autel, adossée au mur qui se prolonge en direction de la sacristie, nous avons dégagé une petite surface bâtie de fragments de briques liées par de la terre sur une profondeur de 50 cm. Des tessons de poterie du Haut Moyen-Age et quelques fragments de charbon y ont été découverts.

De plus, un dallage composé de briques à l'ancienne de 28x40 cm reposant sur un hérisson de galets de Garonne recouverts de terre, a été mis à jour. Il semblerait qu'il soit antérieur à 1600. Remonterait-il à 1098, date à laquelle nous sommes sûrs de l'existence d'une église à Blagnac ?

LA CHAPELLE SAINT JACQUES

Nous avons retrouvé le même mur que dans l'abside fait de trois rangées de briques et d'une de galets. Sur les quatre piliers, un seul semble faire partie du mur de soutènement de l'ancien clocher-mur. Les trois autres ont été rapportés sur les murs actuels et reposaient sur une plate-forme carrée en brique de 68x68 cm détruite durant le chantier.

Un dallage en brique foraine de 28x28 cm ornait cette chapelle et reposait sur une couche de 10 cm de terre battue mélangée à de la brique romaine et à des galets. La construction du site s'est donc faite en réutilisant des matériaux antiques.

Sur les murs de cette chapelle apparaissent très nettement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les traces de quatre ouvertures aujourd'hui rebouchées pour la moitié d'entre elles.

Un fragment de sarcophage a été une découverte importante. Cette chapelle devait abriter les tombes des membres de la famille de Voisins, seigneurs et



Découverte d'une tombe dans la Chapelle Saint-Jacques

barons de Blagnac de 1414 à 1666. La présence de leur blason sur un des piliers nous conforte dans cette hypothèse. D'ailleurs, un écrit de 1544 fait état de la demande de Pierre de Voisins « pour être inhumé dans la chapelle Saint Jacques de l'église Saint Pierre de Blagnac près des tombes de ses prédécesseurs ».

De plus, les registres paroissiaux apportent une preuve supplémentaire. Ainsi « le 2 janvier 1650 Noble Izabeau de Voisins âgée de 58 ans a été inhumée dans la chapelle Saint Jacques de l'église Saint Pierre de Blagnac ».

Le 6 octobre 1666 « Noble César de Voisins, seigneur et baron de Blagnac âgé de 84 ans a été enseveli avec ses ancêtres dans la chapelle Saint Jacques l'apôtre dans l'église de Blagnac ». Et enfin, le 3 février 1682 « Marguerite de Voisins, dame baronne de Blagnac âgée de 55 ou 56 ans mariée à Messire Charles Dumon a été ensevelie dans la chapelle Saint Jacques ».

Nous avons également dégagé deux structures. La première, de 57x57 cm pour une profondeur de 30 cm, était un pilier conçu à l'aide de quatre briques et d'un lien composé de terre et de chaux. La deuxième, de taille plus imposante : 170x100 cm, bâtie en briques liées à la chaux, révèle la présence d'un autel. Tout près ont été mis à jour les restes d'un squelette humain que nous avons remis

en terre du mieux possible. Il semblerait que cette chapelle ait été isolée du reste de l'église. L'accès devait s'effectuer par la porte actuellement murée.

LA SACRISTIE

Le dégagement sur une profondeur de 90 cm d'un soubassement fait de briques surmontées d'une pierre et de galets de Garonne montre que le mur de la sacristie s'appuie sur celui de l'église. La construction de cette sacristie est donc postérieure à celle de l'église. Ce qui est confirmé par le cartulaire de Saint Sernin qui date son édification au 26 mai 1347. Cette sacristie a été agrandie en 1847 comme le montrent les plans de la page précédente. Dans la partie la plus ancienne de cette pièce ont été découverts deux squelettes adultes en très mauvais état et une tombe d'enfant.

LA CHAPELLE DE LA VIERGE

Là aussi des ossements humains ont été trouvés. A la suite de leur remise en terre, nous avons dégagé sous l'autel qui vient d'être enlevé, un mur se situant dans le prolongement de celui découvert en 1995 à l'extérieur de l'église.

LA NEF

Sous le carrelage existant, gris et blanc, de 10x10 cm, se cachait un dallage fait de briques à l'ancienne de 32x32 cm représentant un dessin géométrique. Malheureusement, celui-ci a été détruit en totalité dans le cadre des travaux de mise en place du chauffage.

Ce dallage reposait sur de la terre et des remblais, vraisemblablement issus des ouvertures pratiquées sur les murs de l'église, mêlés à des galets et des fragments de tuiles à rebord.

Après un dégagement de quelques centimètres sont apparues de nombreuses sépultures, plus ou moins bâties, qui sont le signe de la présence d'un véritable « cimetière » à l'intérieur de l'église.

L'étude des registres paroissiaux depuis 1614 jusqu'en 1775, date à laquelle Monseigneur de Brienne fit interdire les inhumations dans toutes les églises de France, a permis de dénombrer les noms d'un millier de personnes reposant dans ce site.

Des pierres tombales ont été mises à jour et des tombes délimitées par des fragments de pierre ont été dégagées. Mais le passage répété des engins de chantier

sur un sol rendu instable par la présence de nombreuses sépultures a du endommager, voire même détruire, d'autres tombes qui ne seront jamais fouillées.

La trouvaille des monnaies en parfait état, comme par exemple des doubles tournois à fleur de lys constitue une découverte fort intéressante.

LES FONDS BAPTISMAUX

Une « cache » bâtie en briques et galets renfermait des objets religieux en verre, surtout des burettes, des fragments de poteries dont un vase en céramique finement décoré et un morceau de chapelet.



Objets découverts dans la cache.

Près de l'arc brisé, côté fonds baptismaux, un mur de 40 cm d'épaisseur, accolé à celui de l'église a été dégagé sur toute sa longueur. Faisait-il partie d'une église primitive antérieure à 1098 ? Ce n'est pas certain mais fort possible.

Bertrand Lavigne dans son « Histoire de Blagnac » précise que « Guillaume IX suivant un acte de donation daté de juillet 1098 au cartulaire de Saint Sernin donne entre autre le village de Saint Pierre de Blagnac situé sur les rives de Garonne avec son église et toutes ses dépendances : hommes, femmes, maisons, bois, prés, moulins, eaux ».

Une église existait donc avant 1098.

D'après nous, une bonne partie de l'édifice primitif a péri dans un incendie. La présence de charbon et de traces de brûlé dans différents points de l'église le prouve. A-t-on réutilisé les matériaux de ce premier site pour la construction de l'église actuelle ? Il semble que oui car certains éléments, notamment au-dessus des fonds baptismaux, portent des traces noires de cuisson.

Des fouilles rapides ont permis de mettre à jour près de l'entrée actuelle un mur

en briques et galets qui laisse à penser que cet endroit était bâti et que par conséquent l'accès à l'église devait se faire par une autre porte.

Toujours près de l'entrée actuelle, une dalle de 110x70 cm a été dégagée. Elle devait servir de base à la cuve baptismale en plomb vendue vers le XVIII^e siècle et exposée aujourd'hui au musée de Cluny.

La campagne de fouilles de l'an 2000 a levé un peu plus le voile sur les richesses et l'ancienneté du site de Blagnac. Les structures des murs mis à jour font penser à un édifice paléo-chrétien relativement rare dans notre région. De plus, s'il avait été possible de pousser plus avant nos recherches, un temple romain aurait été découvert.

Notre hypothèse s'appuie sur les éléments gallo-romains récoltés tels que tuiles à rebord, briques, pierres et galets.

Blagnac n'a pas fini de livrer ses secrets sur son riche passé.



Cuve baptismale provenant de l'église de Blagnac Haute-Garonne (cliché n° 73 En6683 CL9244 - Musée de Cluny.)

Daniel Bonzom

24 monnaies françaises datant de 1640 à 1921 et 4 monnaies espagnoles ont été découvertes.

Les rapports de fouille sur Saint Pierre de Blagnac de 1995 et 2000 sont disponibles à la bibliothèque d'Odysseus.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Archives municipales de Blagnac :

– Registres paroissiaux

Archives départementales de la Haute-Garonne :

– Cartulaire de Saint Sernin

LAVIGNE (Bertrand), « Histoire de Blagnac ». Toulouse 1875, réédition Marseille, Lafitte 1978

LE MOULIN DU CHATEAU DE MANIBAN

I. UN MOULIN, UNE RUE

« Le moulin de Blagnac ? Regardez, la terre recouvre les meules, mais le bâtiment est resté ». Interrogés, nos « Anciens » font cette réponse. Ils n'ont pas tort, mais ils ignorent que ce moulin-là a été précédé par un autre situé en aval.



Le bâtiment de l'ancien moulin

Premier moulin, premier chemin

Au moment de la Révolution, seul fonctionne le moulin à nef de Jean Desclaux, père de Bernard Chrisostome, situé sur la rive droite de la Garonne face au village de Blagnac.

Construction

En l'an X (1802) Louis Cécile Marie Campistron de Maniban, propriétaire du château de Blagnac projette de « construire un moulin en utilisant un bras de rivière qui se détachait du fleuve » et qui séparait « la prairie dite de la Grotte d'avec le Ramier » lui appartenant.

Le préfet donne un avis favorable à cette construction avec d'autant plus d'empressement « qu'il résulte de l'avis du maire de

Blagnac que l'établissement du-dit moulin est maintenant désiré par les habitants de la dite commune et leur est nécessaire à raison de la distance du moulin qui fait leur service actuel ».

Le moulin de Jean Desclaux doit donc être jugé trop éloigné et surtout peu pratique à cause de l'inévitable traversée de la Garonne.

Le nouveau moulin à farine va s'élever en contre-bas du parc du château sur un ancien bras de la Garonne : le Canalet dont nous avons parlé longuement . Le 13 pluviôse an 10 (2 février 1802) le Sieur Campistron de Maniban qui rési-

de plus souvent à Toulouse, place Saint-Etienne, que dans son château de Blagnac, passe devant maître Pugens un « traité » avec Alexandre Fournier, meunier à Saint-Martin du Touch et Guillaume Pressac, boulanger à Blagnac. Ceux-ci s'engagent à construire « à leurs frais avancés un moulin à eau à trois meules pour le compte et sur les propriétés de Maniban ».

Le corps du bâtiment ainsi que « canaux pour la prise d'eau, épanchoir, bassin et autres ouvrages » seront exécutés d'après le plan et le devis faits et dressés par le Sieur Virebent ingénieur *.

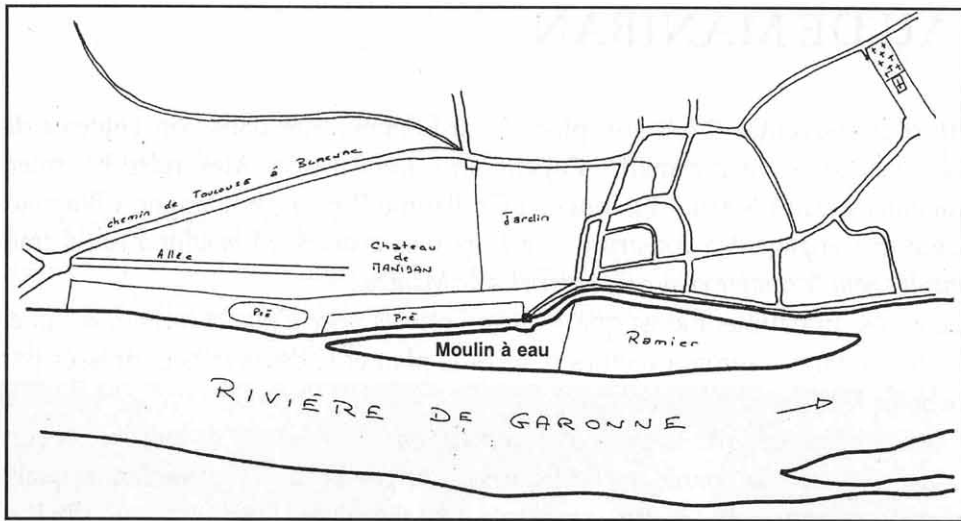
Celui-ci, considéré par le Sieur Maniban comme un « homme de confiance », surveillera les travaux confiés à « l'entrepreneur-charpentier Garros », vérifiera la qualité des matériaux, « bois ou fer », employés dont il évaluera le prix « chaque décade ». Ces « dites avances ainsi fixées, calculées et arrêtées seront remboursées sans intérêt en numéraire métallique par Maniban » à A. Fournier et G. Pressac qui « jouiront du moulin à titre de ferme durant neuf années consécutives ». Le montant de ce bail sera pour les trois premières années « de 112 sétiers (1 sétier = 9,3 litres) de blé froment » qui devront être apportés au Sieur Maniban « dans sa maison » de Blagnac « ou dans celle de Toulouse en deux pactes égaux » le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre. Ensuite ce montant augmentera de 58 sétiers.

La première pierre du moulin est posée le 1^{er} fructidor an 10 (19 août 1802) et il fonctionne vraiment à partir du 30 pluviôse an 11 (19 février 1803). Son coût s'élève à un peu plus de 16.000 livres.

Un chemin pour le moulin

Dans ce même traité le Sr Maniban « s'oblige à fournir un passage pour aller au moulin et en revenir, lequel passage qui ne servira que pour les bêtes de somme et leur conducteur portant ou rapportant du grain au moulin, commencera à l'entrée des propriétés de Maniban et continuera tout le long de la digue seulement jusqu'au moulin sans que les bêtes puissent passer dans les prairies, allées et jardin de Maniban à peine de 10 livres d'amende ».

* S'agit-il de Jean Pascal Virebent qui a été de 1782 à 1830 l'ingénieur-urbaniste de Toulouse et qui a, par exemple, dessiné les façades de la place Wilson et restauré l'Hôtel de Ville à l'occasion de la visite de Napoléon en 1808 ?



Le premier chemin du Moulin (A.M. Blagnac - plan abîmé retracé par P. Weidknet)

Voilà « le chemin du Moulin » que vont emprunter les Blagnacais pendant plus de cinquante ans pour se rendre à « l'usine à moudre »

Alexandre Fournier et Guillaume Pressac creusent le canal, y établissent un batardeau pour avoir une chute d'eau de 4 mètres, construisent le moulin et l'exploitent. Ce sont les premiers meuniers, fermiers et non propriétaires.

Mais ils vont avoir des démêlés judiciaires avec le Sieur Campistron de Maniban à propos de réparations à faire aux digues suite aux inondations de juillet 1803 et octobre 1805. Leur bail n'ira pas à son terme : il semble qu'ils arrêtent leur activité en 1806. Nous ne connaissons pas le nom de ceux qui prennent alors leur place.

M. de Maniban, ruiné par les dépenses inconsidérées faites entre autres en vue de recevoir l'Empereur Napoléon I, doit abandonner ses possessions blagnacaises par jugement du tribunal civil de Toulouse du 14 mars 1810 rendu à la suite de poursuites en saisie immobilière dirigée contre lui. Le lieutenant-général Comte Jean Dominique Compans en fait l'acquisition.

Le petit moulin à trois meules et à un seul étage percé de six fenêtres est « dévoré » par un incendie « peu après » selon Bertrand Lavigne et reconstruit par « plusieurs prisonniers prussiens ». A cette occasion, il passe, semble-t-il de trois à quatre meules.

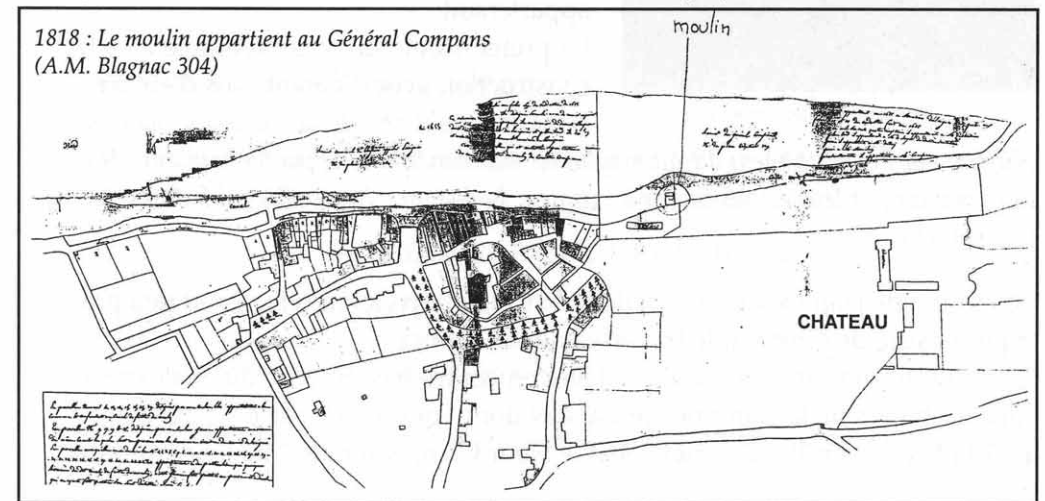
Nouveaux meuniers

Après la mort du Général survenue à Blagnac en 1845, sa fille Madame Ternaux Compans échange le château et son parc contre une maison à Paris en excluant le moulin et les prairies allant du canal d'amenée jusqu'à la Garonne. Toutefois les nouveaux propriétaires Monsieur et Madame Azam « sont soumis à défendre et entretenir le bord de Garonne (...) de manière à ce que rien ne porte obstacle à la libre circulation et à l'arrivage des eaux dans le canal alimentant le moulin... »

Le 8 mars 1848, six mois après l'échange, Madame Ternaux Compans vend à Jean Michel Lavigne, habitant à Blagnac, et à Jean Pierre Debax, négociant à Toulouse « les immeubles qui forment tous ceux qui restent dans cette commune » c'est-à-dire le moulin, son canal d'amenée et de fuite et les terrains qui l'entourent.

Les nouveaux acquéreurs n'étant pas « du métier » confient le fonctionnement du moulin aux frères Jacques et Raymond Richou, originaires de la région de Montgiscard et précédemment meuniers à Saint-Sauveur (Haute-Garonne). Ces derniers se disent propriétaires du moulin dès septembre 1849, ce qui n'est pas totalement faux puisque dans l'acte de vente réellement passé le 2 avril 1850 chez Maître Capelle à Toulouse, il est noté qu'ils en « ont déjà pris possession ».

Jean Lavigne et Jean Pierre Debax leur vendent : « le moulin dit de Blagnac à quatre meules avec les ustensiles et immeubles par destination qui y sont attachés » et, comme nous l'avons vu, « le canal conduisant les eaux de la rivière de Garonne à ce moulin et les ramenant ensuite à la dite rivière (...) sans aucune portion des terrains qui le bordent ». Les vendeurs se réservent « la propriété des maisons, écuries,



granges et greniers ainsi que du bâtiment où est la mécanique à passer le grain (...) en sorte que le bâtiment seul du moulin fait partie de la vente ». Toutefois les Sieurs Richou pourront les utiliser jusqu'au 24 août 1853 sans indemnité, passé cette date ils devront verser un loyer de 300 francs par an.

Devenus ainsi propriétaires du moulin et du canalet, Jacques et Raymond Richou « après un mûr examen » reconnaissent « l'insuffisance de l'eau qui arrive au moulin pendant les eaux basses de manière qu'elles mettent par conséquent au chômage 3 meules sur 4 que renferme le dit moulin de telle sorte que le manque de farine aux habitants des communes voisines ainsi qu'à celle de Blagnac se fait totalement sentir puisqu'ils sont obligés d'aller à Toulouse pour faire moudre leur blé ».

Ils avisent le maire de Blagnac de leur intention d'ajouter deux meules au moulin « pour que les habitants des dites communes soient satisfaits (...) d'une usine si nécessaire à leurs premiers besoins et si utile à la localité ».

Déplacement du moulin

Mais apparemment, ils abandonnent cette idée et préfèrent carrément déplacer le moulin pour augmenter la force de l'eau et parce qu'« à cet endroit le moulin une fois établi donnera la facilité de procurer un grand avantage soit pour obtenir la farine dans un court délai soit pour empêcher de fréquents déplacements durant le chômage ». Le moulin de Blagnac apporte donc ses bienfaits non seulement aux Blagnacais mais aussi aux habitants des « communes voisines » et « le chemin du Moulin » ne manque pas d'animation.

L'autorisation de déplacer le moulin est décrétée le 1^{er} décembre 1852 au Palais de Saint-Cloud, signée entre autres par Louis Napoléon, Président de la République, et par le Ministre des travaux publics. Venant ensuite de la préfecture de la Haute-Garonne, elle est transmise à Messieurs Debax et Lavigne le 20 février 1853 par Bernard Cornac, garde champêtre de Blagnac, à la requête de Jean Rocolle, alors maire de la commune. On peut s'étonner que ce document ne soit pas déposé entre les mains des frères Richou : est-ce les lenteurs administratives qui ont empêché le ministère des travaux publics de connaître la mutation de propriété ou plus simplement, croyons-nous, le fait que Messieurs Debax et Lavigne ont envoyé eux-mêmes la demande car Jacques et Raymond Richou sont dits « illettrés » ?

Quoiqu'il en soit, ce sont bien les frères Richou qui à partir de 1853 vont déplacer le moulin à l'endroit où il a fonctionné jusqu'en 1936. Ils pourront démolir

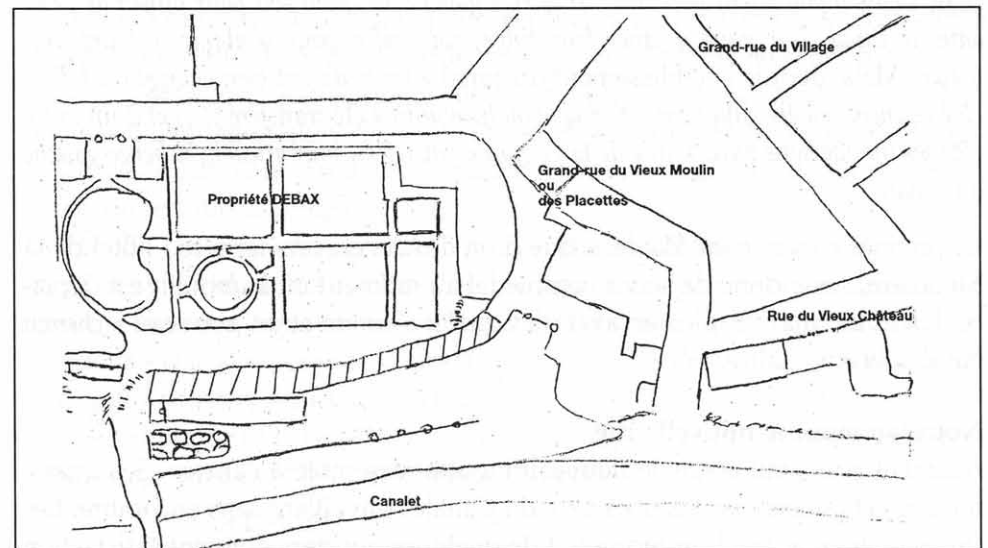
l'ancien moulin en « laissant exister le mur du dit moulin sur la rive gauche [du Canalet] jusqu'à une hauteur d'un mètre au-dessus du niveau du sol afin d'éviter les éboulements ».

Mais ce déplacement va prendre plusieurs années car les moyens financiers de Jacques et Raymond sont très modestes. L'arrêté du 1^{er} décembre 1852 stipule dans l'article 15 que « les travaux (...) exécutés sous la surveillance de l'ingénieur d'arrondissement, devront être terminés dans le délai d'un an à dater de [sa] notification... » tandis que l'article 7 précise qu'à partir de là une redevance devra être acquittée au Trésor.

En avril 1855, celle-ci fixée à 40 francs par an est expressément exigée des meuniers par lettre préfectorale. Jacques et Raymond Richou se disent « disposés à payer cette redevance » mais demandent de ne la régler « qu'à partir du jour où leur nouveau moulin fonctionnera attendu qu'ils ne savent pas à quelle époque ils pourront terminer la construction, leurs ressources pécuniaires leur faisant défaut ». Le préfet n'admet pas cette condition et s'en tient aux termes du 1^{er} décembre 1852.

La rue du Vieux Moulin

L'usine à moudre bâtie par M. de Maniban, agrandie par le général Compans disparaît vers 1856-1857, le « chemin du Moulin » s'endort. La « rue du Vieux



On voit encore le premier chemin du moulin descendant vers le Canalet (partie hachurée). Un pont montre l'emplacement du moulin. (d'après le plan d'alignement de 1868 - A.M. Blagnac)



Devant l'hôtel de la Meunière : la voiture est garée à l'emplacement du Canalet et pratiquement à l'endroit où fonctionnait le premier moulin.

Moulin ou des Placettes» le remplace sans toutefois, en suivre le tracé comme le montre le plan d'alignement de 1868. Dans la délibération du 22 août 1880 traitant d'un différent entre le Sieur Bessières, les frères Richou et la Commune à propos d'un chemin de service, le long de la rive gauche du canal, nous trouvons de précieux renseignements sur la configuration de ce coin

de Blagnac et sur la situation de l'ancien « chemin du Moulin ». Celui-ci « partait des écuries du château, conduisait au moulin et de là suivait les francs bords du canal jusqu'au premier port où est situé aujourd'hui le pont de l'abattoir ». Ainsi les Blagnacais « pouvaient parvenir sur la rive gauche du canal soit pour puiser de l'eau dans le canal, soit pour y laver leur linge, soit enfin pour y abreuver leurs animaux ». Mais, depuis l'établissement du canal « les lieux ont bien changé (...) d'un côté ce chemin a été supprimé à l'époque où le moulin a été transféré (...) et d'un autre côté les inondations successives de la Garonne ont rendu impraticable la berge gauche du canal... »

Le premier « chemin du Moulin » que d'on devine encore derrière l'hôtel de la Meunière, cesse donc de servir comme tel au moment où le moulin est déplacé. Un autre quartier plus en aval du Canalet s'anime et un nouveau « chemin du Moulin » va naître.

Nouveau moulin, nouvelle rue

Bâtiment à un seul étage, le nouveau moulin ressemble à l'ancien. Ses quatre meules actionnées par l'eau « vive » du Canalet travaillent sans encombre. Les frères Richou, aidés d'un fermier et de quelques ouvriers donnent satisfaction à tous.

La redevance annuelle de 40 francs en 1855 est passée à 90 francs en 1874 car « M. les Ingénieurs ont établi que la moyenne de la force utilisée par cette usine, en tenant compte du chômage seulement partiel qu'elle subit pendant quatre mois de l'année, correspond au minimum à 36 chevaux (...) et que le prix de l'unité de force est fixé à 2,50 francs ».

Tout va pour le mieux jusqu'à la terrible inondation du 23 juin 1875 qui a fait tant de dégâts à Toulouse et à Blagnac. La prise d'eau du canal d'aménée et le moulin de Blagnac lui-même sont détruits.

L'inondation de 1875

Commencent alors de grosses difficultés pour les frères Richou, classés, comme nous avons pu le comprendre, dans la catégorie des Blagnacais « peu aisés ». Ils leur faudrait 18.000 francs pour remettre leur bien en état, mais ils ne reçoivent qu'un secours de 10.800 francs.

Une décision préfectorale datée du 16 novembre 1876 leur a donné jusqu'au 30 juin 1877 pour effectuer les réparations. Mais en août de la même année l'Ingénieur ordinaire des ponts et Chaussées écrit à son chef qu'« il résulte des renseignements recueillis que les ouvrages (...) ne sont pas entièrement exécutés et que l'usine, abandonnée par le fermier est en chômage depuis deux mois. Les Sieurs Richou propriétaires se proposent néanmoins d'en continuer l'exploitation et d'exécuter tous les ouvrages prescrits par le décret de réglementation dès qu'ils auront réuni des ressources suffisantes à cet effet ». L'Ingénieur Ordinaire et l'Ingénieur en chef concluent qu'« il convient de prescrire le chômage de l'usine jusqu'à l'entier achèvement des travaux ».

Devant cette décision si perturbante, les frères Richou, pleins de bonne volonté malgré leurs ennuis financiers fréquents, toujours prêts à œuvrer dans « l'intérêt général », hâtent au maximum l'exécution des réparations.

Et le moulin se remet à tourner. Les charrettes chargées de blé, tirées par de solides chevaux, menées par d'habiles rouliers, descendent prudemment la Côte de l'Abbé Cazeneuve, empruntent le « chemin du Moulin » aux profondes ornières, refont le trajet en sens inverse avec la farine. Elles croisent d'autres « charrois » ce qui provoque parfois « des accidents ou des blessures » peu graves « aux conducteurs ou aux bestiaux sans compter les dégâts portés aux murs... ». Elles peuvent aussi repartir par le « chemin des Ramiers » actuel moins abrupt.

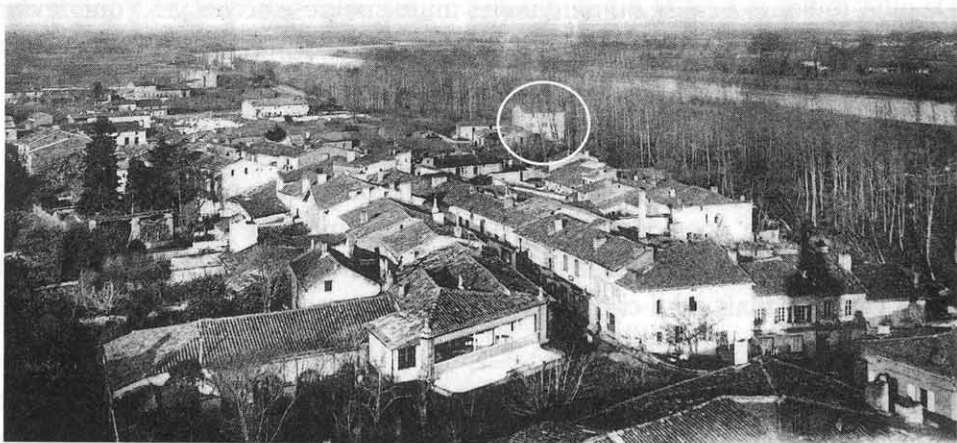
Changement de propriétaire

Mais le 4 avril 1881 décède à Blagnac Raymond Richou âgé de 79 ans. Son frère Jacques, de quatre ans son cadet, se retire des affaires et quitte Blagnac. Dans le recensement de cette même année, le nouveau meunier se nomme Paul Gramont. En fait, il exploite le moulin pour le compte du nouveau propriétaire, M. Guillaume Marmont.

En 1897, les biens de ce dernier sont saisis, la vente « est opérée par le tribunal le 16 janvier » et Paul Gramont achète ce moulin qui va rester dans sa famille près d'un demi-siècle.

M. Marmont aura la vedette dans un prochain article sur la distribution d'eau « filtrée » et potable à Blagnac. Aussi, nous allons nous intéresser seulement à Paul Gramont, arrière-grand-père maternel de Madame Lucette Combes bien connue des Blagnacais de longue date.

Originaire de Benque près d'Aurignac en Haute-Garonne, marié à Marie Léontine Bienvenue, père de deux filles, il s'installe à Blagnac après avoir été employé au moulin du Bazacle à Toulouse. Très travailleur, il ne ménage pas sa peine pour faire prospérer le moulin. Il s'entoure d'ouvriers compétents capables de l'aider dans tous les travaux de mouture mais aussi dans ceux de l'entretien. Car, il ne suffit pas de « mettre du grain », il faut que les engrenages, tamis, blutoir... et surtout les indispensables meules soient en bon état de marche. Les sillons de celles-ci s'usent et leur « remise à neuf » ou piquetage demande la dextérité, la précision et le soin de spécialistes.



Vue partielle de Blagnac avec le moulin. (coll. C.C.M.P.)

En mai 1891, Paul Gramont marie sa fille Olympe à Pierre Dejean, fils du fermier d'Uzou. Il va pouvoir compter sur ce gendre, solide gaillard de 25 ans, à qui le travail ne fait pas peur. Et lorsqu'il s'éteint le 1^{er} octobre 1910 à l'âge de 70 ans il n'a aucun souci à se faire : son moulin et son commerce de grains, sons et repasses situé au coin de la rue Fonsorbes ne périront pas, bien au contraire.

En effet, Pierre Dejean, bon gestionnaire, secondé par son épouse, femme active et intelligente, élargit le « champ d'action » du moulin. Le va-et-vient des charrettes s'intensifient. Les rouliers livrent les boulangers de Toulouse et des environs, ils vont chercher le blé ou le maïs à la Halle aux Grains à Toulouse ou chez de gros propriétaires de la région. L'un de ces meneurs d'attelage, René, toujours coiffé de sa casquette, impressionnait par sa carrure et sa taille frôlant les deux mètres. La manutention des sacs de grains ou de farine pesant jusqu'à 120 kg exige une force peu commune.

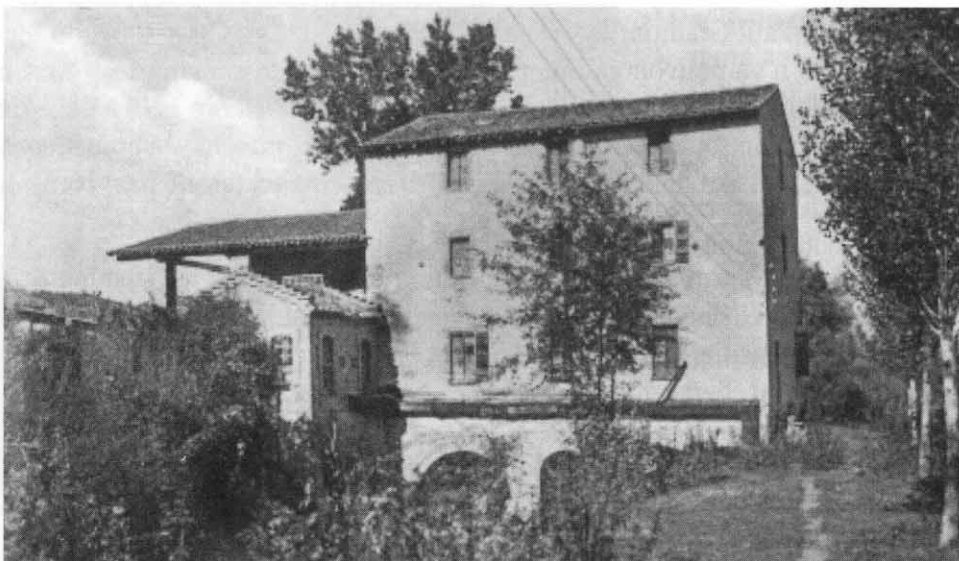
Les Blagnacais, plus maraîchers que céréaliers, vont au moulin surtout pour leur consommation personnelle. Par exemple, les femmes apportent sur leur vélo un sac de blé pour obtenir une belle farine fine nécessaire à la confection de leurs gâteaux ; pour le millas si prisé, elles vont plutôt chercher la farine de maïs à la boutique au coin de la rue Fonsorbes et de la rue des Ormes (rue Prosper Ferradou). Elles ne s'attardent pas au moulin, cela ne serait pas convenable ! Leurs époux, par contre, y passent de longs moments à discuter tout en regardant l'agitation qui y règne. Ni le ronronnement de cette « usine à moudre » ni la fine et odorante « poussière » blanche qui volette autour d'eux ne gênent leurs conversations animées et amicales.

Le moulin devenu trop petit pour toute cette activité se voit rehaussé d'un étage et selon Madame Lucette Combes afin d'améliorer son rendement est ajouté « une sorte de machine à courroie et volant fonctionnant au carbure qui produisait un gaz pauvre pour augmenter la force de l'eau régulée par l'ouverture ou la fermeture de l'écluse au départ du Canalet ».

Après la guerre de 1914-1918, « la fée électricité » va remplacer tout cela. Elle actionne les meules et le Canalet devient inutile.

Le moulin s'endort

Dans les années vingt, les charrettes se font de plus en plus rares jusqu'à disparaître peu à peu au profit des camions. Ceux-ci « déboulent » de la Côte de



Le deuxième moulin (coll. personnelle)

l'Abbé Cazeneuve et envahissent le « *chemin du Moulin* » à peine gravillonné. En 1936, le progrès sonnera la mort du moulin : une nuit un court-circuit provoque un incendie qui ne laisse que quatre pans de mur noircis. Pierre Dejean, dernier meunier, dernier minotier de Blagnac, le voit, le cœur serré, partir en fumée. Sa peine sera de courte durée puisqu'il décède quelques mois après. Son épouse, Marie Olympe, lui survivra 11 ans.

Nous avons vu dans le numéro précédent de notre revue que l'une de leurs deux filles, Marie Antoinette, tante de Madame Lucette Combes, choisit de vendre les ruines du moulin en 1946 à Monsieur Antonin Garric plutôt qu'à la commune.

Après la mort de sa mère, Marie Antoinette, seule car divorcée, habite à nouveau la maison familiale située à côté de l'ancien moulin en bordure du « *chemin du Moulin* », trop grande pour elle puisqu'elle en loue une partie. La terrible inondation du 3 février 1952 envahit cette demeure (comme bien d'autres), sur un mètre de hauteur, détrempe parquets et menuiseries, abîme les peintures, dépose 10 centimètres de limon dans la cave mais ne cause aucune lézarde à cette bâtisse « *faisant partie d'un ancien moulin désaffecté dont les murs sont de bonne construction...* ». C'est dire si l'on « *construisait solide* » au siècle dernier : le moulin dévoré par le feu aurait résisté à cette pression de l'eau !

Aujourd'hui

Ce moulin, rebâti, revient enfin à la commune en 1976, suite à un échange, après avoir appartenu durant six ans à M. Galaup. Aujourd'hui chaque niveau accueille une association sportive ou culturelle : billard, boules, théâtre. De nos jours, la « *rue du Moulin* » présente une longueur supérieure à celle d'autrefois. De la « *Descente du Ramier* » au bas de la « *Côte de l'Abbé Cazeneuve* », elle n'était qu'un chemin de service et « *dans des temps fort reculés chemin de halage pour la navigation* ». Les riverains, jusqu'à la disparition du Canalet, n'ont qu'à traverser ce « *carrelet* » de terre pour exploiter leur jardin. Toute la circulation - charrettes et plus tard camions - se concentrait dans la partie allant de la « *Côte de l'Abbé Cazeneuve* » au moulin : véritable « *chemin du Moulin* », bordé seulement de jardins agrémentés de lavoirs et égayés par le murmure des sources. Le moulin ne fait plus entendre sa chanson depuis des décennies. Toutefois, sa forme se devine même si sa vocation a changé et la « *rue du Moulin* » est là pour rappeler son histoire.

II. UN MOULIN A PROBLEMES

Sujet de préoccupations pour des générations de meuniers, le moulin l'a été aussi pour la commune de Blagnac. Les ennuis commencent dès le creusement du bras de la Garonne utilisé comme canal d'amenée et de fuite du moulin. Ce « *fameux Canalet* » tant critiqué a pourtant alimenté le premier château d'eau, mais cela est une toute autre histoire...

De plus, toujours à cause du moulin, les municipalités successives vont devoir supporter, dès 1813 et durant une trentaine d'années, les désagréments d'un procès et se préoccuper constamment de l'état des ponts jetés sur le canal.

Un interminable procès

En 1813, dix ans après la mise en service du moulin par Campistrion de Maniban, moulin possédé alors par le comte Dominique Compans, les riverains du canal vont attaquer la commune en justice. Les procès ne manquent pas à l'époque mais celui-ci traîne vraiment en longueur.

Les faits

Des Blagnacais habitant « *des maisons sises en haut du village et confrontant à la Garonne* » prétendent que le creusement du canal de fuite du moulin les a

Suite page 23

INDEX
DES ARTICLES
DES NUMÉROS 1 À 20
de la revue
«BLAGNAC,
QUESTIONS D'HISTOIRE»

I. GÉOGRAPHIE LOCALE ET TOPONYMIE

Etymologie du toponyme Blagnac.....	N°2 et 9
Les "Caouecs".....	N°4
L'Auta.....	N°4
Blagnac, fille des eaux et des vents.....	N°4
Les mots oubliés.....	N°12

II. ARCHÉOLOGIE, MOYEN-AGE

Structures romaines et post-romaines découvertes à Blagnac, poteries et monnaies.....	N°1
Et la monnaie fut : création de la monnaie.....	N°4
Le blason de Blagnac.....	N°12
Une petite communauté rurale au Moyen-Age.....	N°2
Les moulins de Blagnac au Moyen-Age.....	N°15
Une croix du Languedoc dite de Toulouse à Blagnac.....	N°19 et 20
Découvertes archéologiques dans l'église.....	N°20

III. L'ANCIEN RÉGIME

Structures foncières et groupes sociaux à Blagnac.....	N°1
Naître à Blagnac :	
· Le nouveau-né et son espérance de vie ; le bâtard.....	N°2, 3, 4 et 5
Histoire du domaine Maniban.....	N°2 et 3
Joseph Gaspard de Maniban : un puissant seigneur à Blagnac....	N°19
Un curé de Blagnac accusé de sorcellerie.....	N°9
A propos d'éclipses.....	N°18

IV. LA RÉVOLUTION ET LA 1ÈRE RÉPUBLIQUE : 1789-1804

François Cantayre, 1 ^{er} maire de Blagnac	N°1
Le partage des biens communaux	N°3
La constitution civile du clergé	N°8
Aspects de la contre révolution (Blagnac et Midi-Pyrénées)	N°2, 3 et 4
1999 : Un bicentaire oublié, les «chouans» à Blagnac	N° 17
Gens de mer à Blagnac 1789-1799	N°19
Notre Marianne	N°19 et 20

V. LE PREMIER EMPIRE

Le Général Compans	N°9, 10 11 et 12
Dessaix, non pas Desaix	N°13
1808 : Napoléon et Joséphine à Toulouse	N°17
Les goujons de Cambacérès	N°19
1814 : Blagnac et la bataille de Toulouse	N°18
Blagnac sous le Premier Empire	N°17
Fais pas ton Mariolle	N°13
Le meurtre affreux du général Ramel	N°5

VI. LA GUERRE 1914-1918

La guerre de 1914-1918	N°13
Aux temps des poilus	N°14
En souvenir de cette maudite guerre	N°15
1915 - De la guerre de mouvement à la guerre de tranchées	N°15
La grande offensive manquée de 1917 et ce qui s'ensuivit	N°14
Les tombes des Indochinois au cimetière de Blagnac	N°15
11 novembre 1918	N°16

VII. LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

La guerre 39-40 à Blagnac	N°5
Mai 40 - Carnet de route d'un combattant et prisonnier de guerre	N°5, 6 7 et 8
1939-1945 Six ans d'exil, les prisonniers de guerre Témoignages ..	N°10 et 11
Les Blagnacais, Vichy et l'occupation allemande	N°8
Occupation allemande, collaboration économique, métaux non ferreux	N°6
Documents sur les renseignements fournis par les résistants de la région toulousaine	N°6
La répression allemande dans notre région	N°7
Les bombardements de Blagnac en 1944.	
Limite de la guerre aérienne	N°6 et 11

Dans la résistance qui étaient :

· François Verdier, Lucien Cassagne, Raymond Naves	N°6 et 13
· Jean Cassou, Serge Ravanel	N°11
· Rosine Bet, Lucien Béret	N°17
· Jean Moulin	N°18
· René Cassin	N°20
La libération à Blagnac	N°7
« Ferradou » Une maison de convalescence à Blagnac	N°16

VIII. VIE QUOTIDIENNE

Blagnac petit village	N°7
Blagnac, petit village :	
· La plume du sergent major	N°8
· le pot-au-feu du dimanche	N°9
· au temps des petites épiceries	N°10

· les bonnes fournées	N°11
· vive la musique !	N°12
· un bon chœur	N°13
· le clauetu	N°14
· le poids public	N°15
· le téoulié	N°16
De Peppino au Muiltplex : le cinéma à Blagnac	N°17 et 18
De Blagnac à Toulouse : la procession Saint Exupère	N°10
Ordre et liberté	N°13
Traditions et souvenirs	N°15
Le cinéma à l'école	N°12
1945 : le 1er vote des femmes	N°9
Du repos aux loisirs : les Toulousains à Blagnac	N°20
Un moulin à problèmes	N°20

IX. LES MONUMENTS

L'église Saint Pierre	N°7, 8, 9 10 et 11
Les orgues	N°16
L'hôtel de ville, reflet de son temps	N°12
Biographie d'une ville :	
· Le quai projeté au levant du village	N°18
· Blagnac centre 1870	N°19
Le sculpteur Abel Fabre	N°20

X. LES COMMUNICATIONS

Le télégraphe Chappe à Blagnac (1834-53)	N°5
Histoire postale de Blagnac	N°9
Du bac au pont	N°10

Les tramways électriques	N°11
C'est un petit train départemental... qui va son chemin	N°13
Patrons de barques, gardes ou éclusiers du canal	N°15 et 16
Le train et la Résistance	N°14
Souvenirs blagnacais du Concorde 001	N°20

XI. HISTOIRE DE NOS RUES

Place Hérisson : voir	
« Il y a 100 ans : une école publique de filles »	N°7 et 8
L'avenue du Général Compans	N°9, 10 11 et 12

Nos rues et leur histoire

· Rue Carrière, rue de Bûches, Côte de l'Abbé Cazeneuve, Chemin de Bélisaire, rue Sarrazinières, rue de la Croix-Blanche, rue Saint-Exupère, rue Bacquié-Fonade	N°13
· Rue du 11 novembre 1918, rue Prosper Ferradou, rue Lavigne, place et boulevard Jean Rivet, place Jean-Louis Puig, place de l'Abbé Amouroux, rue du Docteur Guimbaud	N°14
· Rue Ginestet, rue du Docteur Pressac, rue Pradet, rue Jean Amiel	N°16
· Le parc et le moulin du château de Maniban : rue Félix Debax, allée du Canalet, rue du Moulin	N°19 et 20

XII. BLAGNAC ET SON FLEUVE

Les Caouecs ont la pêche	N°16
Les braconniers de Garonne	N°18
Belle-Ile sur Garonne	N°18
Blagnac et la Garonne 1875 « Que d'eau, que d'eau ! »	N°19

XIII. DOCUMENTS D'ARCHIVES

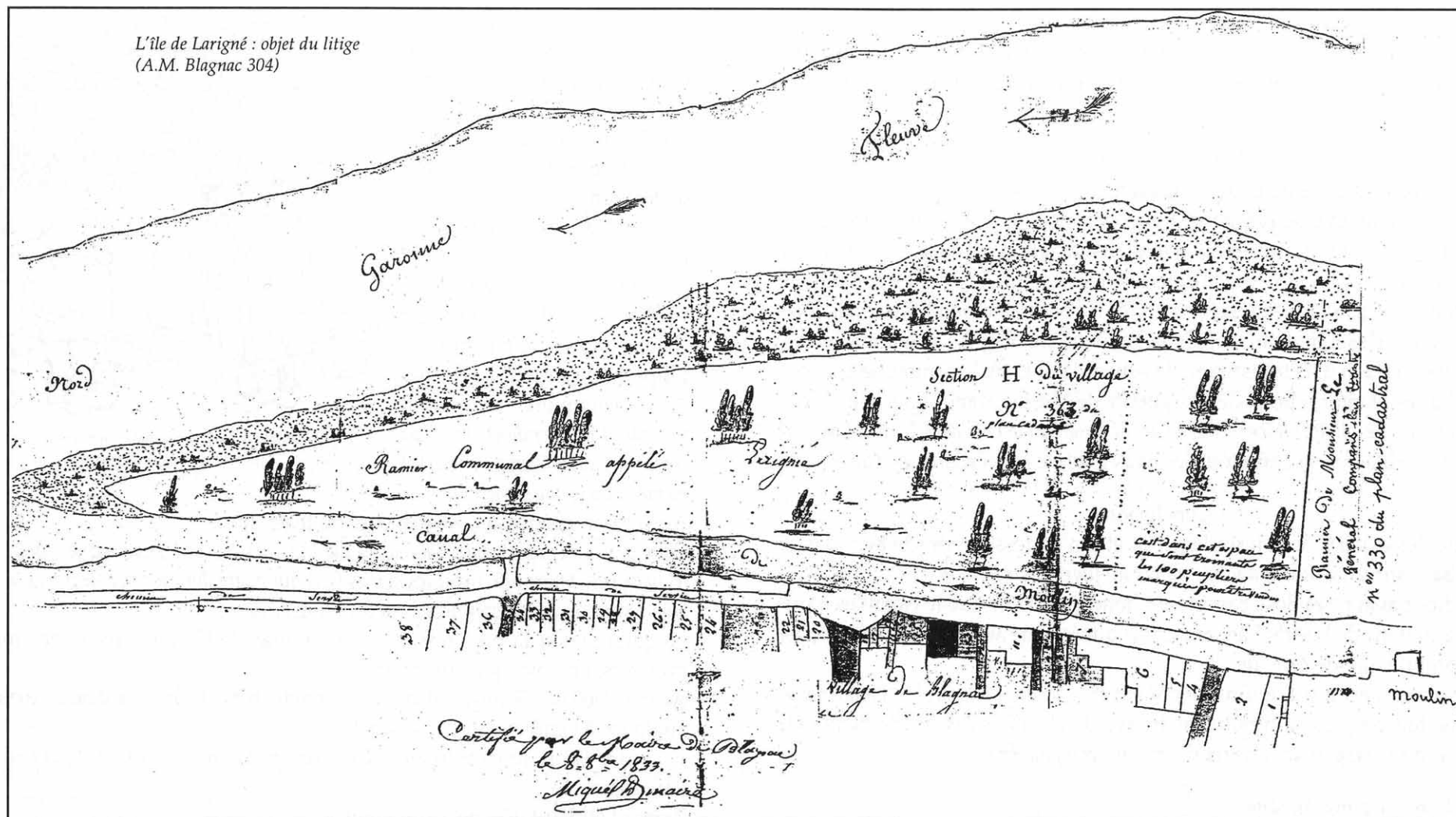
Délibérations du conseil municipal du 23 mars 1790 (maréchaussée et justice prévôtale)	N°1
Délibération du 6 septembre 1789 : formation d'un corps de la garde nationale	N°2
Délibération du 18 septembre 1789 : achat du drapeau et des armes	N°2
Délibération du 18 mai 1790 : acquisition d'une prison	N°2
Délibération du 2 avril 1793 : vente d'arbres au Ramier, cession de terrains	N°3
Manifestation de femmes revendiquant du blé le 25 prairial an II (13 juin 1794)	N°3
Délibérations concernant l'insurrection de l'an VII (20, 22, 25 thermidor, 5, 21 et 30 fructidor)	N°4
Pétition de Madame Larroche (insurrection de l'an VII)	N°4
Document concernant 2 fusillés, suite à l'insurrection : 30 fructidor	N°4
Documents concernant Compans	N°9 et 10
Distribution de tabac à Blagnac, en 1941 (2 lettres)	N°10
Extrait du rapport du préfet de Toulouse le 30 octobre 1940	N°12
Extrait du rapport du préfet de l'Isère, novembre 1940	N°12
Au fil des recherches « Catherine est retrouvée »	N°12
Deux documents sur les guerres de la Révolution	N°13
9 Novembre 1793, Archives municipales de Blagnac	N°14
22 Germinal an II, Archives municipales de Blagnac	N°14
Insurrection de l'an VII : la mise à sac de la chambre du greffier	N°14
La vache et le navet, Archives municipales de Blagnac	N°14
Au fil des recherches : 16 Brumaire an III - Vente de «tuille» au dessus du «maximum»	N°17
Au fil des recherches : 5 Thermidor an II - Les aloses	N°17
C'est dimanche, il est interdit de ne rien faire. Messidor an 2	N°20

XIV. COURRIER DES LECTEURS

Concernant "Naître à Blagnac"	N°3
Concernant le château de Maniban	N°3
Orthographe des mots occitans	N°5
L'inondation de 1875	N° 20

XV. LA MAISON DE L'HISTOIRE

La Maison de l'Histoire	N°7
Une exposition	N°12



dépossédés des alluvions déposées sur l'île de Larigné. La commune doit donc les leur restituer.

Le 19 juillet 1812, ces Blagnacais se syndiquent. Il s'agit de Pierre Delpont, pêcheur « *procédant tant pour lui que pour dame Jeanne Marie Gaubert veuve du sieur Jean Baptiste Dupré, chirurgien* » ; de Gervais Rouy, menuisier ; de Joseph Bentable, pêcheur ; de Antoine Lavagne, fournier « *procédant tant pour lui que pour Antoine Marceillac* » ; de Pierre Bosc, pêcheur ; de Laurens Laux, cordon-

nier ; de Bernard Marquet, cultivateur ; de Guillaume Pressac, boulanger ; de Jean Miquel jeune, monnoyeur « *procédant pour et au nom de Bernard Traigné* ».

Ils choisissent Pierre Bosc et Antoine Lavagne pour les représenter. Ceux-ci, le 21 mars 1813, assignent la commune de Blagnac devant le tribunal de Première Instance pour qu'elle soit condamnée au « *délaissement du ramier de Larigné* ».

Aussitôt le maire, Pierre Rouy, comme ses successeurs d'ailleurs, va contre-attaquer. Et voilà comment commence ce procès-fluve.

La lenteur des experts

Les deux parties font appel à des hommes de loi qui nomment des experts. Mais les uns et les autres ne sont pas pressés, c'est bien connu et cela reste d'actualité de nos jours !

Les questions

Il va falloir résoudre ces deux interrogations :

Est-ce que la commune de Blagnac est bien propriétaire de l'îlot de Larigné ? Et est-ce que le canal de fuite du moulin existait avant la construction de celui-ci ? La municipalité blagnacaise fouille dans les archives afin de prouver son titre de propriétaire. Elle produit le cadastre de 1655, la concession de 1307 selon laquelle Philippe le Bel, roi de France, cède la baronnie de Blagnac à Géraud Balène, premier baron du lieu, la transaction de janvier 1683 entre la commune et le seigneur Charles Dumon, époux de Marguerite de Voisins, dans laquelle il renonce « à toutes les îles, îlots, atterrissements qui se feront à l'avenir dans le lit et cours de la Garonne » à Blagnac et enfin tous les baux à ferme concernant ce ramier.

Conclusions

L'enquête des experts dure jusqu'en 1824 et il n'en ressort rien de bien positif qui puisse « permettre au tribunal de porter un jugement éclairé ».

Les syndics Lavagne et Bosc continuent donc à soutenir que le canal les a privés des alluvions de l'île de Larigné tandis que la commune ne cesse de se proclamer propriétaire de cette île.

Quatre années s'écoulent. Enfin le 4 août 1828 « la cause est portée à l'audience ». Mais, une fois de plus, le tribunal se trouve dans « l'impuissance de statuer sur une affaire que le rapport des experts n'a fait que compliquer ».

Le recours aux Anciens

En 1828 donc, les adversaires campent sur leur position et le tribunal n'arrive pas à les départager.

Comment se sortir de cette situation bien embarrassante ?

Tout simplement en faisant appel aux souvenirs des plus vieux Blagnacais pour dire si « depuis plus de trente ans avant l'introduction en instance la commune était en possession et jouissance du ramier en litige » et si l'îlot de Larigné « était » à cette époque « entouré d'eau ».

L'enquête et la contre-enquête ont lieu en février 1829 avec l'audition des témoins dont le plus jeune a 52 ans et le plus âgé 79. Tous, comme il se doit, prêtent serment et font leur déposition.

Certains, peu nombreux, ne se prononcent pas et avouent prudemment leur ignorance, voulant, sans doute, ménager chaque partie. Par contre, la plupart s'accordent à affirmer que la commune « seule avait possédé l'île pendant plus de trente ans avant l'instance (...) et même à des époques bien antérieures ».

Ainsi Joachim Samson, 73 ans, curé de Blagnac :

« Il y a 26 ans que j'habite Blagnac et j'ai toujours vu les biens comme aujourd'hui et Monsieur le Maire affermant les herbes (...) un maire dont je tairai le nom a même été blâmé pour les avoir affermées à un prix trop modéré... ».

La question sur la présence du canal ou bras de Garonne reçoit des réponses positives. En voici quelques unes :

Achille Debax, 73 ans, patron de la navigation de la Garonne demeurant à Toulouse à l'embouchure du Canal :

« ...quand j'avais neuf ou dix ans, j'allais pêcher avec mon père (...) et j'ai toujours vu l'eau passer... ».

Bernard Guitard, 67 ans, cultivateur :

« ...il y a toujours eu un canal où remontaient les barques des pêcheurs (...) Monsieur de Sauveterre avait fait des efforts pour empêcher l'eau de longer les murs de Blagnac, mais ses efforts ont été inutiles... ».

Jean Garros, 70 ans, cultivateur :

« le canal existait (...) il y a environ 54 ans un homme qui venait de commettre un crime se noya de désespoir vis-à-vis le château... ».

Pierre Giscaro, 74 ans, tonnelier :



Les Anciens sont convoqués pour témoigner.
(dessin de Pierre Grosjean)

« le canal existait, j'y suis tombé à l'âge de six ans... ».

Jean Couder, 58 ans, pêcheur :

« ...l'eau passait toujours au même endroit, pour traverser il fallait se relever le pantalon jusqu'au genoux... ».

Un heureux dénouement pour la commune

Devant la parole des Anciens, les adversaires de la commune, déterminés à ne pas perdre la face, demandent en 1833 à la municipalité de leur verser une somme de 6.000 francs pour arrêter toute procédure.

Jean Miquel, maire, et les conseillers municipaux refusent : la somme est exagérée. Ils seraient prêts à aller jusqu'à 4.000 francs, mais pas plus. Les syndiqués n'acceptent pas. L'affaire continue.

Elle se termine enfin le 23 mai 1838 par un jugement favorable à la commune.

Causes de ce dénouement

Dès 1829, plusieurs syndiqués, comme Bernard Traigné, se désolidarisent du groupe et se retirent de ce procès.

Les premiers adversaires de la commune, ceux de 1813, sont décédés et certains de leurs héritiers optent pour le désistement. Il en est ainsi de François Delpont, fils de Pierre ; de Jean Bentabole, fils de Joseph ; de Jean Guillaume et de Jean Pascal Marquet, fils de Bernard ; de Guillaume Rouy, fils de Gervais.

Paiement des frais

Par contre, Jean Bosc aîné, l'un des héritiers de Pierre, se pourvoit en appel. Celui-ci est rejeté.

Enfin début 1842, les syndiqués sont tous « disposés à payer individuellement leur part et portion des frais » que le procès a imposé à la commune. Ceux qui se sont désistés dès 1829 déboursent bien moins que ceux qui se sont entêtés jusqu'au bout.

Seul Guillaume Higounenq, considéré comme héritier d'Antoine Lavagne, ne veut pas s'acquitter de la soi-disante dette. En effet, il ne se sent pas concerné vu qu'Antoine Lavagne n'était que le deuxième époux de sa mère Marianne Trémoulet. Il proteste, prend un avoué et a gain de cause en février 1845.

Le procès dit des « Ramiers » trouve là sa conclusion.

Son volumineux dossier, conservé aux archives municipales, avec une imposante correspondance, tant du préfet que de l'avoué, avec de nombreux procès-verbaux aux phrases sibyllines, reste muet sur les sentiments des Blagnacais et laisse vagabonder l'imagination.

Les ponts

Transporter le bois exploité dans l'îlot de Larigné ou le gravier des bords de Garonne nécessaire à la construction et à l'entretien des chemins « à bras d'homme » n'est vraiment pas pratique !

Aussi dès le creusement du canal du moulin des ponts (ou passerelles) l'ont enjambé. Deux à l'extrémité amont et un à l'extrémité aval appartiennent à des particuliers. Le « pont de la République » est souvent entretenu par les usagers. La commune doit veiller au bon état des deux restants : l'un au bas de la descente de « l'Oratoire » (aujourd'hui descente du Ramier) dit « pont de l'abattoir » depuis 1840, l'autre au bas de la Côte de l'Abbé Cazeneuve appelé « pont du Moulin » depuis la construction de celui-ci à une soixantaine de mètres en aval.

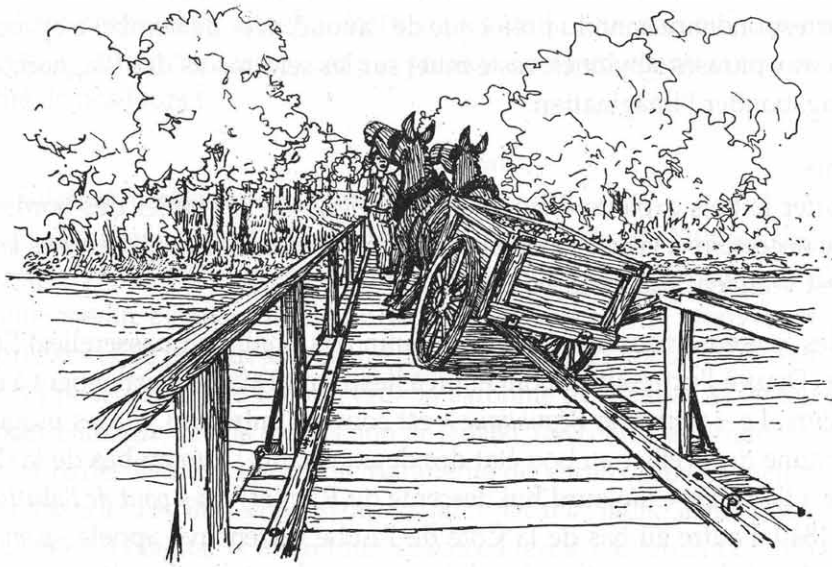
L'affaire du mulet

La commune veille à la solidité de ces deux ponts pour assurer la sécurité des Blagnacais mais comme le risque zéro n'existe pas... des incidents se produisent et l'un d'eux prend un caractère tragique.

L'accident

Le 21 mars 1861 vers les deux heures de l'après-midi, le maître-valet de M. François Durand, médecin à Toulouse, vient de charger un tombereau de 0,75 m³ de gravier pris dans l'île de Larigné pour « acquitter les prestations » nécessaires à l'entretien des chemins. Il regagne tranquillement « la rive gauche de la Garonne » avec son attelage formé de deux mulets. Parvenu sur le pont en bois « établi sur le canal d'aménée du moulin à farine » à une distance d'environ 6 à 7 mètres des francs-bords de l'île, le tombereau « s'est trouvé précipité dans la rivière » du côté aval. L'un des mulets « d'une valeur de 850 francs a péri asphyxié par immersion » tandis que l'autre « a été gravement endommagé ainsi que les harnais et le véhicule lui-même ».

Dès le lendemain M. Durand, par ailleurs « fort estimé » mais peut-être « pous-



Dessin de Pierre Grosjean

sé » par des opposants aux élus en place, « *intente contre la commune une action en dommages-intérêts* ».

Un procès de plus commence... heureusement il sera de courte durée.

Arguments de M. Durand

La rupture du pont qui a provoqué la chute de l'équipage « *résulte d'une imprudence grave de la part des représentants ou agents communaux* ».

L'expert de M. Durand, Jacques Esquié*, se rend sur les lieux le 20 avril suivant. Dans son rapport, il décrit ce pont en bois. Il a une longueur de 18,50 mètres et une largeur de 2,50 mètres réduite à 1,90 mètre par deux longrines maintenues « *au moyen de boulons en fer au-dessus du tablier* ». L'ensemble « *est composé de six chevalets avec poteaux fixés dans le plat fond du canal d'amenée supportant sept rangs de fortes solives en peuplier* » sur lesquelles « *sont placés des madriers (...); une main courante très légère sert de garde corps...* ».

Il donne ses conclusions : « *la brèche de 3,25 mètres de long et dont la largeur varie*

* D'après G. Lapoutge, Jacques Esquié était à l'époque l'architecte de la ville de Toulouse. On lui doit par exemple « les abattoirs ».

de 35 à 65 centimètres qui existe sur le côté aval du pont (...) doit être attribuée au mauvais état de la solive en peuplier établie sous la garde voie d'aval et qui supporte l'extrémité du tablier du pont entre le deuxième et le troisième chevalet... ».

Il a constaté l'état de « *dégradation et de pourriture* » de la solive en question en y enfonçant « *un couteau assez pointu en divers endroits* ». De plus, d'après lui, les madriers « *usés par le passage des charrettes et le frottement des roues (...)* ont cédé ainsi qu'une partie du plancher sous l'une des roues du tombereau... ».

La responsabilité de cet accident incombe donc à la commune tenue de « *veiller à la solidité de cette passerelle* ».

Arguments de la commune

Au moment de l'accident « *le pont de service pour l'extraction du gravier* » a été vérifié quelques jours auparavant et quelques madriers du tablier changés. Les traverses ou solives « *ne présentaient aucune défectuosité de nature à compromettre la vie soit des conducteurs soit des bêtes...* »

La pièce de bois, cause de la chute du tombereau d'après M. Esquié, se trouve placée au-dessous du tablier, en dehors de la voie charretière délimitée par les deux longrines. Elle n'est donc pas faite pour supporter le poids des voitures. Toutes les autres pièces de la charpente « *qui seules doivent supporter le choc et le poids des attelages* » sont dans un « *état de conservation et de solidité convenables* ». Le conducteur n'a donc pas suivi la voie charretière et l'accident est arrivé par sa faute, « *sa négligence, son inattention* ». Une roue est montée sur une des longrines, « *l'a franchie et est passée sur l'extrémité des madriers (...), le poids de la voiture portant entièrement de ce côté, la roue a glissé hors du pont et versant dans la rivière a entraîné dans sa chute les bêtes et la voiture (...). C'est sous l'effet de ce choc que la pièce s'est cassée* » et non à cause de sa dégradation comme le prétend M. J. Esquié.

La veille « *une voiture à trois colliers portant un mètre cube de gravier (...)* est passée sans crainte et n'a occasionné » aucun dégât au pont.

Tout découle donc de « *l'inadvertance* » du maître-valet qui a laissé la voiture obliquer légèrement à droite. D'ailleurs de nombreuses personnes « *placées sur la rive du canal d'amenée, notamment Anne Hérisson épouse Bosc, ont vu quand le tombereau a dévié de la voie carrossable à l'insu de son conducteur et s'est précipité en bas du pont* ».

Un neveu conciliant

Les deux versions de l'événement auraient continué à s'opposer encore longtemps. Heureusement M. François Durand décède. Son neveu et seul héritier, autre François Durand, fabriquant de draps à Miramont, arrondissement de Saint Gaudens, se montre conciliant et surtout « *désireux de terminer au plus vite et à l'amiable cette malheureuse affaire* ».

Il propose une « *transaction* ». Bien que persuadés que le jugement sera favorable à la commune, Jean Rocolle, maire, et les conseillers l'acceptent car, pensent-ils, « *l'issue de tout procès est incertaine* ».

Le 12 novembre 1863, chez maître Garreta à Toulouse, Jean Rocolle verse, au nom de la commune, une indemnité de 700 francs à F. Durand. Celui-ci paiera la moitié des frais d'expertises et de notaire et n'aura « *plus aucune réclamation à faire au sujet de l'accident...* ».

Ce procès s'est donc limité à deux années. Mais « *l'affaire du mulet* » a certainement alimenté les conversations des Blagnacais bien plus longtemps...

Jolis ponts : souci permanent

Les élus étaient bien conscients de leur responsabilité. Ils savaient qu'au moindre incident, des personnes les accuseraient et seraient prêtes à les traîner devant la justice.

Chaque année se produisaient des inondations qui envahissaient le Ramier et dégradaient les passerelles. Et chaque année, se posait la question des réparations de ces ouvrages. La lecture du détail des budgets annuels montre les sommes investies dans ces travaux à refaire sans cesse.

Le pont du moulin

Il était surtout utilisé par les « *prestataires* » conduisant tombereaux et charrettes pour ramasser le gravier ou le sable sur les rives de la Garonne.

Très longtemps en bois de peuplier, il portait tout simplement le nom de passerelle ou pont « *en bois* ».

En 1868, le maire, Jean Pierre Debax, sollicite une subvention de plus de 2.000 francs pour le construire « *en maçonnerie* ». Mais il ne l'obtiendra pas : ce pont



Le pont du moulin avant sa destruction (coll. J.L. Rocolle)

est toujours en bois lors de l'inondation de 1875. A la suite de cette terrible crue, le maire, Prosper Ferradou, et son conseil municipal décident de réduire la longueur de ce pont de près de 19 mètres à seulement 8 mètres « *pour plus de solidité* » et de faire construire des culées en béton qui soutiendront poutrelles et tablier en chêne.

En 1906, devenu très dangereux, interdit un temps à la circulation, il est reconstruit en béton armé et prend l'aspect connu par nos Aînés.

A cette époque, très utilisé par les entrepreneurs qui « *fournissent les graviers sur les routes* », il devient à péage pour les non blagnacais. Les « *poids énormes* » qu'il supporte, occasionnent trop de frais d'entretien à la commune. La municipalité, prudente, décline toute responsabilité en cas d'accident causé par de trop lourdes charges.

Le pont du Ramier

Bien antérieur au précédent, c'est vers 1810, une simple construction composée « *de gros peupliers et d'une grande quantité de fagots et de gravier* ».

Emporté par la crue de 1835, gênant ainsi « *le public soit à cause du blanchissage*



Le pont du Ramier ou de «l'abattoir». (coll. C.C.M.P.)

du linge soit à cause que le ramier dit de Larigné est le bien le plus agréé de cette commune », il est promptement reconstruit. Des palettes de chêne sont alors employées pour en faire « un pont léger, solide et de longue durée ».

L'inondation du 7 février 1850 le détruit une nouvelle fois. Bertrand Lavigne, maire, confie sa transformation en passerelle de fer et de fonte à Jean Bonnet, fondeur à Toulouse. Cet ouvrage sera terminé sous le mandat de Jean Rocolle. Entre cette date et 1875, ce pont est reconstruit en briques et pierres de taille. Ce qui n'empêchera pas l'inondation de juin 1875 de l'endommager sérieusement et les Blagnacais de le réparer avec acharnement.

L'histoire de ces ponts est une longue suite de destructions et de reconstructions et une source continuelle de dépenses pour la commune. L'utilité du pont du Moulin rachetait sa simplicité. Le charme indéniable du pont du Ramier, réservé aux piétons, séduisait les visiteurs, enchantait les Blagnacais.

Emouvantes images : moulin, canalet et jolis ponts n'existent plus que dans les mémoires....

Suzanne Béret

SOURCES

Un moulin, une rue
 - Archives municipales de Blagnac
 Série E : Registres paroissiaux - Etat Civil
 Série D : 1 D 18 à 1 D 34
 5 D 1
 Série F : 1 F 4 – 1 F 5
 2 F 1
 Série G : 2 G 22
 Série I : 1 I 26 – 1 I 27
 Série L : 2 L 9
 Série O : 3 O 10
 - Archives Départementales de la Haute-Garonne
 8° 1282 - Tome XVIII (14 et 15)

Un moulin à problèmes
 - Archives municipales de Blagnac
 Série D : 1 D 10 à 1 D 27
 5 D 1
 Série N : 1 N 7
 Série O : 1 O 4 et 1 O 10
 Série S : S6
 - Archives Départementales de la Haute-Garonne
 Série O : 2O139

BIBLIOGRAPHIE

- ECHE (Guy), « Blagnac, ville ou village », Toulouse, Eché 1985
 - LAVIGNE (Bertrand), « Histoire de Blagnac », Toulouse 1875, réédition Marseille, Lafitte 1978
 - Revue « Blagnac, Questions d'histoire » numéros 2, 3, 9, 17, 18 et 19

Témoignages de nombreux Blagnacais que je remercie

LE SCULPTEUR ABEL FABRE BLAGNAC 1846 - BACHOS-BINOS 1922

« Le passé n'est qu'un sommeil. Pour un esprit attentif et sensible, tout se ranime ».

Jean de la Varende

C'est au temps de Louis-Philippe roi des Français qu'Abel Fabre, fils d'Alexandre et de Catherine Floissac, voit le jour à Blagnac le 27 mars 1846.

Le père de l'enfant possède une faculté d'adaptation surprenante comme en témoignent les registres de la mairie du village : Voyageur de commerce en septembre 1836, stationnaire des lignes télégraphiques en septembre 1837, employé à la recette générale de la Haute-Garonne en mai 1839, il est enfin qualifié d'ex-gérant du dépôt de la verrerie de Sèvres lors de l'inscription du petit Abel sur le registre des naissances. L'entourage du nourrisson comprend aussi son frère Léon âgé de sept ans, sa tante Elisabeth Fabre¹ et son oncle Léon-Alexandre Fabre ordonné prêtre en 1848, nommé curé de Blagnac en 1864 puis curé-doyen de l'église Saint-Nicolas de Toulouse en mars 1870.

Tous sont loin d'imaginer que le nouveau-né deviendra l'un des célèbres sculpteurs de la Belle Epoque en pays toulousain.

LES JEUNES ANNEES

Très tôt, Abel montre des dispositions favorables pour le dessin, la peinture et la sculpture. Les adultes du village sont étonnés par l'habileté avec laquelle il façonne pierres et morceaux de bois avec des outils de fortune. Cette enfance parfaitement heureuse est tristement assombrie le 31 juillet 1856 par le décès survenu à Blagnac de son frère, jeune étudiant à peine âgé de dix-sept ans. Désormais, c'est sur lui que reposent les espoirs de ses parents. Avec confiance, ils ne s'opposent pas à son choix, si peu commun à l'époque, du métier de sculpteur.

En 1860, âgé de quatorze ans, il découvre la vie culturelle de Toulouse sous le Second Empire. Inscrit à l'école des beaux-arts alors située rue des Arts, il en suit pendant plusieurs années l'enseignement complet tout en perfectionnant son éducation pratique dans l'atelier d'Adolphe Azibert où il travaille le bois et



Blagnac 1860 : départ du jeune Abel pour l'aventure artistique.

le marbre. Conscient de ne pouvoir progresser que près des plus grands créateurs, il présente en 1868 l'examen d'entrée à la prestigieuse école des beaux-arts de Paris. Reçu avec panache, il embrasse parents et amis blagnacais et prend avec enthousiasme le chemin de la capitale.

C'est alors un jeune homme de vingt-deux ans, petit, trapu et brun. Son visage expressif reflète la bonne humeur propre aux méridionaux et une barbichette dite « impériale » fort à la mode chez les étudiants de l'époque recouvre son menton. Il la conservera toute son existence.

LA VIE PARISIENNE

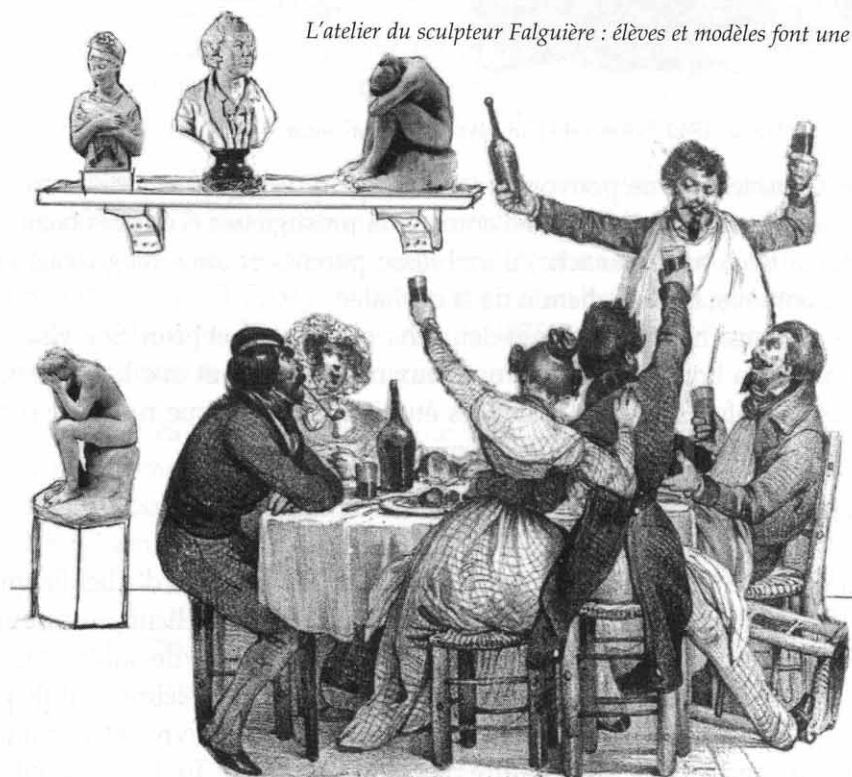
Les années parisiennes comptent parmi les plus belles de la vie d'Abel Fabre. En complément de l'enseignement assuré notamment par l'excellent professeur Jouffroy membre de l'Institut, notre jeune élève a le privilège de suivre aussi pendant quatre ans les cours particuliers donnés par le célèbre sculpteur Alexandre Falguière. Retenu à Paris par le succès de ses œuvres et par une renommée nationale, ce dernier souffre de l'éloignement de Toulouse, sa ville

¹ Décédée au presbytère de Blagnac, le 12 janvier 1870.

natale, cadre de sa jeunesse et de ses plus beaux souvenirs. Aussi s'entoure-t-il d'élèves originaires de sa région afin de recréer dans son atelier l'atmosphère de la ville rose. Les joyeux artistes plaisantent et chantent souvent en chœur tout en appliquant dans leur travail sur la pierre les précieux conseils du maître des lieux.

Bien sur, les sommes d'argent qu'Alexandre Fabre fait parvenir à son fils son insuffisantes. Pour augmenter ses ressources, notre vaillant blagnacais doit donc passer la majeure partie de ses soirées à graver sur pierre fine des camées pour de grands bijoutiers parisiens. Son talent est aussi rémunéré lorsqu'il exécute plusieurs statues de style gothique pour la cathédrale de Rouen.

Ses goûts ne se limitent pas à la sculpture. Fin mélomane et amateur de peinture, il consacre ses jours de repos à écouter divers concerts de musique classique. Au printemps, il part à pied avant le jour hors de la ville et passe de nombreuses heures à peindre des paysages campagnards.



L'atelier du sculpteur Falguière : élèves et modèles font une pause.

Enfin, il s'imprègne pour toujours de la beauté des plus belles créations artistiques en visitant avec émerveillement musées, expositions et rues de Paris.

En 1873, l'état de santé de ses parents décide Abel à retourner près d'eux. C'est à présent un homme mûr de vingt-sept ans probablement marqué par les événements historiques dont il a été témoin : invasion prussienne, effondrement du Second Empire, bombardement de la capitale, soulèvement sauvagement réprimé de la « Commune » de Paris et enfin retour de la République, autant de bouleversements dont il n'a malheureusement pas laissé de description manuscrite.

Sa très solide formation achevée, le temps est donc venu pour lui d'apporter sa contribution à la sculpture française. Renonçant peut-être avec amertume à une possible notoriété parisienne, c'est vers sa région natale qu'il dirige désormais sa légitime ambition.

LE TEMPS DES CREATIONS ARTISTIQUES

En cette fin de dix-neuvième siècle, Toulouse est en pleine mutation. C'est l'époque des gigantesques travaux d'urbanisme et du percement des rues de Metz et d'Alsace-Lorraine, grands et larges axes qui traversent le centre ville. Ils sont bordés sur toute leur longueur de superbes immeubles neufs aux portes, balcons et fenêtres richement ornés de sculptures décoratives. Fabre entreprend de très nombreux travaux pour les architectes pendant ces années fastes, véritable âge d'or de sa profession. Les particuliers font aussi appel à lui pour décorer châteaux, villas et monuments funéraires mais aussi pour créer bustes, statues et bas-reliefs.

Nommé professeur à l'école des beaux-arts de Toulouse en 1882, il enseigne la sculpture pendant trois décennies à de nombreux élèves et reçoit la distinction d'officier de l'Instruction Publique.

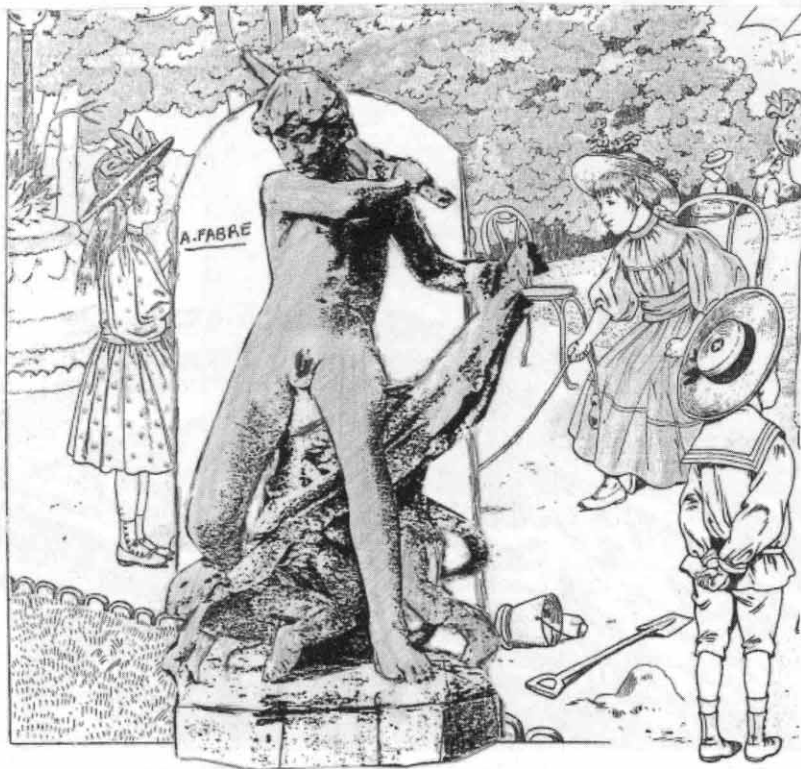
En 1886, il expose au salon parisien des artistes français et obtient une mention honorable pour sa statue de plâtre représentant un jeune berger jouant avec une panthère. Deux ans plus tard, la réplique en bronze de cette œuvre importante est placée au Jardin Royal où elle fait l'admiration des toulousains jusqu'en 1942. Cette année là, elle subit le sort de la plupart des sculptures métalliques de France : fondue en usine par l'occupant allemand, sa matière est ensuite recyclée pour la fabrication d'armes de guerre.

Grâce au succès d'estime obtenu dans la capitale, Abel Fabre devient célèbre en région toulousaine dès 1887. Le journal « *le Télégramme* » nous apprend avec humour que deux hommes influents lui apportent un soutien sans faille depuis sa jeunesse : Bertrand Lavigne, fervent républicain, maire de Blagnac, sous-préfet, puis adjoint-délégué à l'Instruction Publique à la mairie de Toulouse et l'abbé Fabre, oncle d'Abel, curé-doyen de l'église Saint-Nicolas au quartier Saint-Cyprien.

Il doit à ces protections de nombreuses commandes qui l'obligent à sculpter dans le marbre les symboles de la République en même temps que les figures des saints.

Le journaliste J-R de B. conclut son paragraphe en écrivant : « *En vrai sage, Abel Fabre pense que l'art n'a pas de frontière étroite* ».

Notre artiste est à présent un homme comblé dont la réussite concerne aussi la



1900 : Jardin Royal de Toulouse : «berger et panthère», statue en bronze.

vie privée. Marié, il est l'heureux père de deux enfants, Léon et Marguerite. En famille, il consacre l'essentiel de ses loisirs à faire des randonnées dans les Pyrénées et à peindre leurs cimes.

Malgré le temps et les modes, plusieurs de ses sculptures enrichissent encore aujourd'hui le patrimoine artistique toulousain. Citons notamment :

- « *Le comte de Toulouse jurant fidélité aux coutumes de la ville* », important haut-relief qui couronne le fronton de l'aile du Capitole située du côté de la rue du Poids de l'Huile.
 - Le haut-relief représentant les armes de Toulouse placé sur la façade du musée des Augustins longeant la rue Alsace Lorraine.
 - De nombreuses statues de saints. Entre autres, celle de Saint-Nicolas placée dans l'église du même nom.
 - « *Jeune berger jouant avec une panthère* », statue de plâtre conservée dans les réserves du musée des Augustins.
 - Statue de jeune femme, allégorie de la sculpture en façade de l'école des beaux-arts, quai de la Daurade, inaugurée en 1894. A partir de cette date, Fabre y poursuit sa carrière d'enseignant.
 - Mausolée du musicien Louis Deffès, auteur de « *la Toulousaine* » au cimetière de Terre Cabade.
 - Le haut-relief qui décore le fronton situé côté Grand Rond de la faculté de médecine, allées Jules Guesde.
- D'autres œuvres se trouvent probablement aujourd'hui dans des collections privées. Par exemple :
- « *Buste de Mme Fabre* », mère d'Abel, exposé au salon de Toulouse en 1897.
 - « *Statue de Viala* », très jeune héros de la Révolution Française tué par les royalistes en 1793. Pièce exposée au salon des artistes français en 1887.
 - « *La République brisant ses chaînes* ».

DERNIERE RANDONNEE

En 1914, le professeur Abel Fabre prend sa retraite à l'âge de soixante-huit ans. Le texte de son discours d'adieu à l'enseignement est conservé aux archives de l'école des beaux-arts de Toulouse. Il s'agit d'un manuscrit autographe de cinq pages dans lequel le sculpteur décrit avec émotion les grands moments de sa vie. La conclusion résume bien sa personnalité positive :



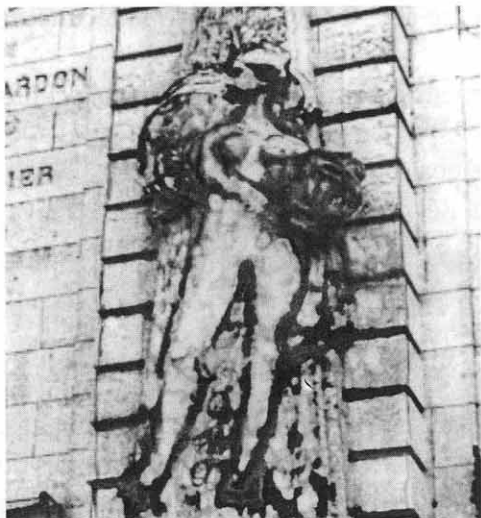
Statue de St-Jérôme.
Eglise St-Jérôme de Toulouse



Faculté de médecine de Toulouse, Fronton situé côté Grand-Rond.



Maquette du monument
aux morts de Blagnac.



Allégorie de la sculpture.
Façade de l'église des Beaux-Arts de Toulouse.



1904 : Mausolée du musicien Louis Deffès, auteur de
la «Touloussaine».



'Le Comte de Toulouse'. Fronton du Capitole de Toulouse vu depuis la rue du Poids de l'Huile.

« Ici, je laisse la parole à monsieur le directeur qui peut mieux que je ne le ferai moi-même apprécier les services que j'ai rendus. Je crois toutefois pouvoir dire que j'ai apporté tout le zèle, la bonne volonté et le dévouement que m'inspirait ma tâche et cela sans la moindre peine car je l'aimais avec passion ».

Les Blagnacais estiment le talentueux sculpteur natif de leur village et c'est naturellement à lui qu'ils font appel pour créer le monument dédié aux enfants de leur commune morts au combat pendant la terrible guerre 1914-1918.

Inauguré en octobre 1921, il représente

une allégorie de la victoire posée sur une colonne à la grecque.

Août 1922 : Abel Fabre quitte son appartement toulousain situé 33 rue des Lois et se rend en train dans les Pyrénées pour y séjourner chez des amis domiciliés à Bachos-Binos, petit village peuplé de 145 habitants proche de Luchon. En gare de Marignac, il décide malgré ses soixante-seize ans de ne rien changer à ses habitudes et de parcourir à pied, sac au dos et bâton à la main, les cinq kilo-



Toulouse : façade du Musée, rue Alsace. Blason de la ville.

mètres qui le séparent du petit hameau perché à flanc de montagne où il est attendu. La chaleur torride rend très pénible sa montée de la côte et il arrive si épuisé à destination qu'il est rapidement sujet à un malaise suivi d'une grande fatigue générale. Une nouvelle syncope le laisse inconscient et, sans râle ni douleur, il s'éteint le 21 août 1922. Pour éviter les difficultés d'un transport du corps, une inhumation proche du lieu du décès est décidée par madame Fabre et ses enfants.

Huit jours plus tard, une messe à la mémoire du défunt est célébrée en la basilique Saint-Sernin de Toulouse. Parmi les présents, on reconnaît les membres de la famille, Paul Feuga maire de la ville, plusieurs amis artistes, le président et certains membres de la Société des Toulousains de Toulouse. Tous sont profondément attristés par la disparition du sympathique sculpteur.

Il repose dans le petit cimetière de Bachos-Binos au milieu d'un splendide paysage dominé par les montagnes pyrénéennes qu'il avait tant aimées.

Jacques Sicart

P. S. : Si un lecteur a connaissance d'une photo, d'un dessin ou d'une carte postale représentant Abel Fabre, nous le prions de nous le faire savoir.

SOURCES :

ARLET (Jacques) : « Toulouse à la Belle-Epoque ». Ed. Loubatières. 1999

BENEZIT : Dictionnaire des artistes français.

Archives de l'école des beaux-arts de Toulouse :

- Dossier du professeur Abel Fabre n° 126

- Journal « le Télégramme » des 25 et 30 août 1922

- Journal « le Midi Socialiste » du 20 septembre 1922

- « La Dépêche » du 27 août 1922

Archives du musée des Augustins :

- Numéros d'inventaire 6351 et R. A. 947

Archives de l'archevêché

- Dossier abbé Léon-Alexandre Fabre

RIVET-BARLANGUE (Luce) : « La vie artistique à Toulouse de 1888 à 1939 ». Thèse d'état, U.T.M. 1989.

ET MARIANNE

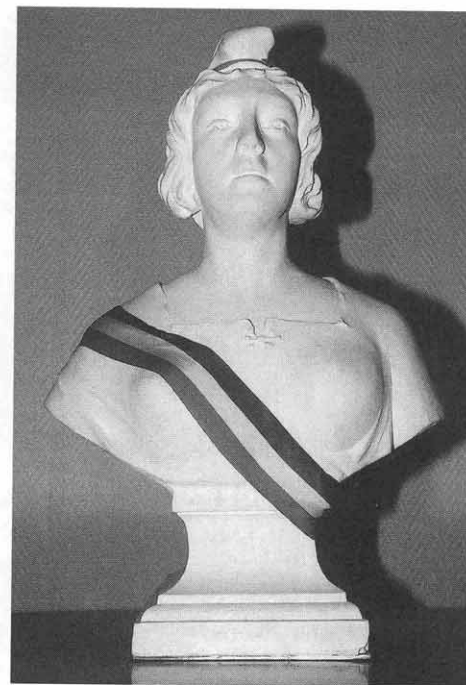
L'article sur la Marianne blagnacaise a suscité notre curiosité et nous a amenés à nous demander comment était celle des communes voisines et amies. Grâce aux excellents clichés de Thomas Alonso, photographe de la ville de Blagnac et aux commentaires de Suzanne Béret, nous vous les présentons.



MONDONVILLE

Cette Marianne, en bronze, dont les traits rappellent ceux de Catherine Deneuve est l'œuvre de R. Chavanon. Détail original : une cocarde posée sur sa chevelure ondulée symbolise la République. Le visage aux traits très doux, s'éclaire d'un sourire à peine esquissé.

Le buste est ici remplacé par une tapisserie, œuvre signée, de 1,10 m de long sur 90 cm de large. Une Marianne pleine d'élan, portant le bonnet phrygien, se détache sur le fond tricolore.

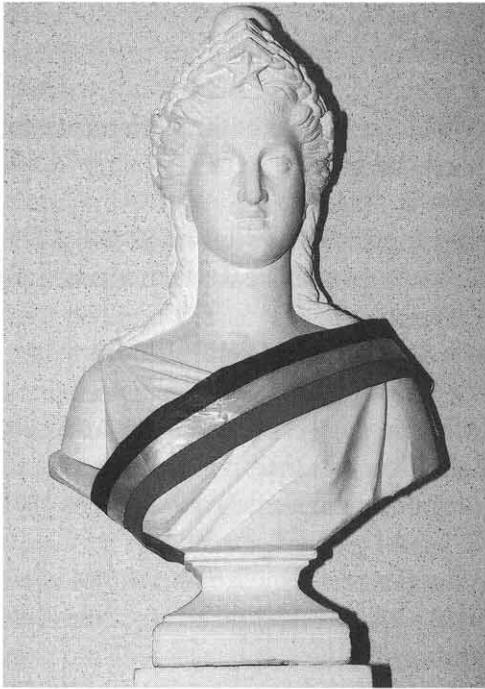


AUSSONNE

Cette Marianne, apparemment plus ancienne que celles de Seilh et de Beauzelle, se distingue par sa chevelure courte, sa généreuse poitrine et sa robe «à la paysanne». Elle vient d'être remplacée par la même tapisserie qu'à Cornebarrieu.



CORNEBARRIEU



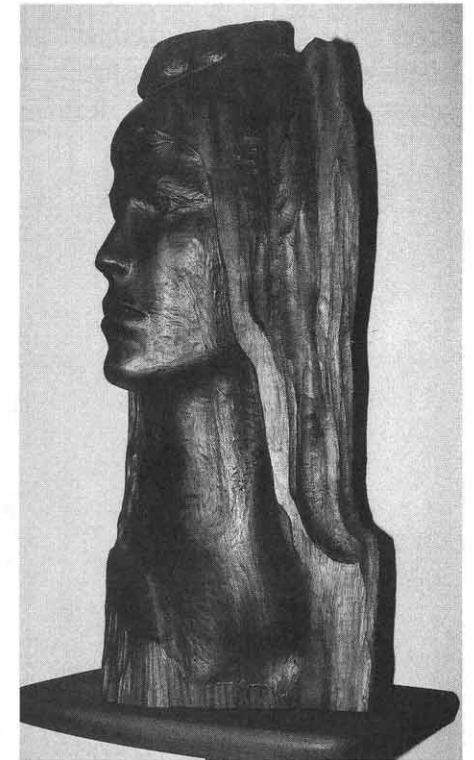
SEILH

Ces deux bustes de Marianne sont récents et de facture classique. La République est représentée par une femme habillée d'un drapé à l'ancienne, coiffée d'un bonnet phrygien. Une étoile orne la longue chevelure. Une grande sérénité se dégage du visage.



BEAUZELLE

Nous avons déjà parlé longuement de cette Marianne en bois mise en valeur, aujourd'hui, au deuxième étage de l'Hôtel de Ville.



BLAGNAC

DU REPOS AUX LOISIRS : LES TOULOUSAINS A BLAGNAC

AU TEMPS DES CALÈCHES ET DE LA MARCHE À PIED

« On suit pendant deux kilomètres une belle route qui longe la Garonne, puis on franchit le fleuve sur un pont suspendu d'une seule travée et bientôt après, on entre à Blagnac, village de 1683 habitants, situé sur la route de Grenade (R76) dans une situation pittoresque.

Pendant la belle saison, les Toulousains s'y rendent par milliers à l'occasion des fêtes ».

Ces quelques lignes empruntées au Bulletin municipal n°2 (1967) sont extraites d'un guide touristique publié en 1862.

La photographie d'un document précieux de cette époque est aussi parvenue jusqu'à nous. C'était une affichette de la ville, gravure en couleurs sur fond rouge placée dans les omnibus de la ville pour inciter les Toulousains à venir goûter aux charmes, et ils paraissaient riches et variés, de l'Établissement Barthès. Devant les larges porte-fenêtres du bâtiment parfaitement identifiables, des dames en robe longue et « en chapeau »¹ fastueux, des messieurs en redingote, haut de forme et cannes à pommeau d'argent déambulaient paisiblement avec leurs enfants riche-

ments vêtus. Des calèches amènent d'autres toulousains, eux aussi visiblement issus de la « haute société » de la ville.

Mais qui était donc l'heureux propriétaire ?

Les recensements de la population, établis en application des lois du 22 juillet 1791 et du 10 vendémiaire an IV et conservés aux archives municipales de Blagnac, nous livrent de précieux renseignements.

En 1846, Jean Ambroise Thiere, 31 ans, habite dans la maison familiale de sa femme, rue Saint Exupère. Il y exerce avec son beau-père la profession de menuisier.

En 1851, devenu propriétaire, ce dernier étant décédé, il est toujours menuisier, rue de la Foncouverte (autre nom de la rue Saint Exupère) mais il aura désormais un surnom, il est « dit Barthès »². En 1856 il est toujours menuisier et « cafetiste » ; en 1861, menuisier et cafetier. Enfin en 1866 et 1872, il n'est plus que « cafetier ».

D'autre part, le plan d'alignement de 1867 mentionne deux « Barthès, maître d'hôtel », l'un rue Saint Exupère, l'autre « Boulevard du nord » c'est-à-dire à l'angle des deux rues (rue Bacqué-Fonade et Boulevard Firmin Pons).

Ainsi, tout concorde, la gravure, les noms, les rues. L'établissement Barthès, l'actuel Monte Carlo existait déjà sous le Second Empire.

Bertrand Lavigne, dans son Histoire de Blagnac, signale qu'après le référendum de 1851 légitimant le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, la réaction fut « violente » à Blagnac, quoique limitée « à de basses tracasseries... on tint suspendue sur la tête du limonadier Barthès l'épée de Damoclès de la fermeture de son établissement parce que les républicains le fréquentaient ». On lui fit fermer son bal pendant près de trois années consécutives.

La légende blagnacaise rapporte qu'un certain Monsieur Thiere devenu cafetier aurait définitivement troqué son patronyme pour le sobriquet « Barthès », le rapprochement de « Cafe-Thiere » se prêtant à trop de plaisanteries... La légende n'a peut-être pas tout à fait tort !

Il y avait au moins deux autres cafés dans la commune. En 1872, Vincent Larroque est « cafetier, Rue de la Promenade » (vraisemblablement en face de Barthès). En 1881, Jean Saint-Aubin est aubergiste au « Café du Pont ». Joseph Talayre, 32 ans est aussi mentionné comme limonadier mais sans précision de domicile.



Etablissement Barthès vers 1900 avec vue sur la Garonne. (Coll. R. Espanol)

UNE INCURSION DANS LE LOINTAIN PASSÉ

« Depuis des temps immémoriaux » comme écrivaient souvent nos édiles dans les délibérations municipales, Blagnac semble avoir été apprécié de Toulousains à la recherche, peut-être, de temps perdu !

Déjà, à l'époque gallo-romaine, pour bien tenir son rang, il était judicieux d'aller jusqu'aux Arènes, bien loin de Toulouse et tout près de Blagnac pour assister aux jeux mais aussi « se faire voir ». Le comte Raymond possédait, si l'on en croit Roschach, « des pêcheries clayonnées dans son jardin de Blagnac ».

Notre revue a déjà largement évoqué le château édifié au XVII^e siècle par Jean d'Aldéguier et ses hôtes illustres, en particulier Joseph Gaspard de Maniban, premier Président du Parlement qui en avait fait en 1748 une vraie « résidence secondaire » ou le Général Compans venu y terminer sa vie après une carrière militaire bien mouvementée dans l'épopée napoléonienne.

Il est vrai que ce château, jusqu'à son acquisition par les religieuses cisterciennes en 1852, a presque toujours été un lieu de prestige, de repos, voire de « plaisirs » pour Toulousains possédant fortune et statut social conséquents.

DE L'EXCURSION A LA PROMENADE

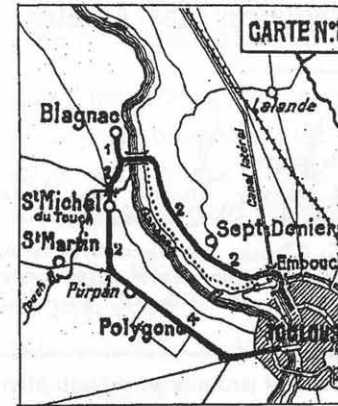
Au début du XX^e siècle des brochures spécifiques vulgarisent la notion de tourisme signalant les lieux favorables et les moyens d'y accéder. Nous avons pu en consulter quatre.

- Le 1^{er} avril 1904, le « Bulletin trimestriel du Livret guide du Syndicat d'initiative de Toulouse et de la Haute-Garonne » propose aux « voyageurs » une excursion intéressante : Blagnac. Comment s'y rendre ? « Prendre une voiture aux stations de la Place du Capitole ou de la place Lafayette ». Cela suppose donc du temps libre, des moyens financiers appropriés pour effectuer ce



A.) PROMENADE AUX ENVIRONS IMMÉDIATS

1^o Promenade à BLAGNAC (16 kil. de voiture)



On sort de Toulouse par les grands boulevards, le canal de Brienne, l'Embouchure (Ponts-Jumeaux), la route et le PONT DE BLAGNAC. Déjeuner à BLAGNAC (Hotel Barthès) [7]. Retour par SAINT-MICHEL-DU-TOUCH [9], le chemin des Arènes [11], le CHATEAU DE PURPAN [12], le Polygone d'Artillerie [13], rentrée à Toulouse par le faubourg Saint-Cyprien, le Pont-Neuf, la rue de Metz [15].

On peut faire cette promenade en omnibus (5 départs par jour de la place du Capitole, prochainement par le tramway de la place Esquirol ou par le tramway à vapeur, gare Roguet, faubourg S^t-Cyprien).

Curiosités : Bassin de l'Embouchure et Ponts-Jumeaux (beau relief par Lucas), Pont de Blagnac, joli point de vue sur la Garonne.

BLAGNAC. — Eglise du XIV^e siècle. Superbes bas-reliefs dans le cimetière (important à visiter), site pittoresque, beaux ramiers sur les berges du fleuve. Au retour : Ruines d'Arènes Romaines, restes peu importants d'un ancien théâtre en plein air, Château de Purpan, magnifique propriété et superbe édifice moderne.

Un bon marcheur peut faire cette promenade facilement à pied sans fatigue. Excellente route plate, recommandée aux cyclistes.

On peut également revenir (à pied), si le soleil n'est pas trop ardent, en suivant les berges du fleuve jusqu'aux Ponts-Jumeaux (tramways) et le Canal de Brienne.



Pont de Blagnac

Extrait du Guide Routier édité par Labouche en 1912



Le 2 mai 1895, Félix Debax étant maire, Laurent Laffont est jardinier au château Montplaisir.

périple proposé aux « étrangers et visiteurs » plus qu'aux citadins.

- En 1912, c'est le « Guide routier des environs de Toulouse, de la Région du Centre et des Pyrénées » qui propose la promenade à « Blagnac (16 km de voiture) ». Les références de Monsieur Labouche, auteur de l'ouvrage sont sérieuses : délégué du Touring Club de France, membre du club alpin, secrétaire de la Société de cyclo-tourisme « La Tortue ». La description de l'expédition est précise et détaillée avec un plan. L'omnibus existant depuis 1870 et le tramway à vapeur depuis 1903 sont signalés ainsi que la prochaine existence du tramway.

- Le guide suivant édité toujours par Labouche précise les horaires et les tarifs du tramway inauguré au printemps 1914 et signale le chemin de fer de Grenade.

- Enfin un guide édité par le Syndicat d'initiative signale le tramway n°66 (inauguré en 1921) ainsi que la présence du Polygone d'Artillerie et de l'Hôpital de Purpan en construction.

Ce dernier guide (peut-être même le précédent) a donc été édité après la guerre de 1914. Maintenant « la jolie promenade, très fréquentée en été... qui ne nécessite qu'une demi-journée » est proposée aux Toulousains eux-mêmes. Le tableau est alléchant, rendez-vous des pêcheurs, cafés, restaurants... tout y est !

IL Y A TOUJOURS DES CHÂTELAINS À BLAGNAC

Avant d'essayer de mieux connaître ces bienheureux citadins qui pouvaient ainsi apprécier le charme des rives de la Garonne il convient de signaler que d'autres « châteaux » en réalité belles demeures entourées de beaux parcs ont été édifiés dans notre commune par des Toulousains fortunés. Leur entretien nécessitait la présence de jardiniers, de régisseurs, de personnel domestique y demeurant avec leur famille. C'est Monsieur Ferradou, professeur à la faculté de droit qui fait construire vers 1850 le château du même nom devenu maison de convalescence pour prisonniers de guerre en 1945, aujourd'hui école privée.

Ce sont aussi, près du confluent du Touch, avec la Garonne, les châteaux de



Madame Filhol, propriétaire du domaine de Montplaisir, cueille des fleurs dans son jardin. Au premier plan, la petite fille du jardinier, à l'arrière plan, on aperçoit le visage de sa mère.

Montplaisir et de Layrac, aujourd'hui cités pavillonnaires après leur destruction lors des bombardements de 1944.

Ces domaines, transmis par héritage pendant plusieurs générations, étaient de véritables résidences secondaires pour ces Toulousains aisés, avocats, négociants, médecins, petits entrepreneurs qui venaient en été s'y délasser et rejoindre leur famille tout en appréciant, au long de l'année, les fruits, les fleurs, les légumes, les volailles qui en provenaient.

DU « DROIT À LA PARESSE » AU « DROIT AU LOISIR »

Au temps des châteaux de Ferradou et Montplaisir, au temps des premiers guides touristiques quels toulousains autres que des privilégiés disposant de temps de « non travail » pouvaient élire Blagnac comme lieu de plaisir ?

A cette époque lieu de travail et d'habitation étaient proches. Si les ouvriers de la multitude de métiers, menuisiers, tonneliers, maçons, couvreurs, commerçants, ouvriers du textile ou de la chaussure étaient disséminés dans les quartiers, d'autres lieux regroupaient certaines professions : cheminots autour de la gare, employés de l'Arsenal, de la Poudrerie près de leurs usines.

Mais partout la journée de travail était bien longue malgré quelques tentatives de légaliser sa réduction, en particulier pour les enfants. Les quelques moments de liberté suffisaient à peine à récupérer la force de travail et n'autorisaient pas de longs et coûteux déplacements.

Quand Paul Lafargue écrit en 1880 son pamphlet provocateur « Le droit à la paresse » il veut réveiller les consciences et dénoncer les dix heures quotidiennes de travail souvent dépassées, atteignant aisément 13 ou 14 heures, même pour les enfants de 10 ou 12 ans. Il a même l'audace lui, athée, emprisonné à Sainte-Pélagie pour son militantisme socialiste d'évoquer « *Jéhovah, le dieu barbu et rébarbatif (qui) donna à ses adorateurs le suprême exemple de la paresse idéale : après six jours de travail il se reposa pour l'éternité* ». Avec plus de réalisme il réclame plus simplement avec son parti et le mouvement ouvrier en train de se structurer, la réduction légale de la journée de travail à 8 heures et un jour de repos hebdomadaire.

En 1903, dans son célèbre « *Discours à la jeunesse* » Jean Jaurès, engagé lui aussi dans ce combat, s'adressant aux Lycéens d'Albi, enfants de la petite bourgeoisie locale, fait du « *temps libre* » aussi bien que du « *travail assuré* » les éléments indispensables à la dignité humaine dans une société moderne :

« *Qu'est-ce donc que la République ? C'est proclamer que les citoyens des grandes nations modernes obligés de suffire par un travail constant aux nécessités de la vie privée et domestique, auront cependant assez de temps et de liberté d'esprit pour s'occuper de la chose commune* ».

Mais c'est seulement le 23 avril 1919, bien après d'autres pays industrialisés comme l'Angleterre ou les USA et à la suite de Conventions internationales que la loi française instaurera la règle des trois huit (8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de temps libre).

Le dimanche, au moins en France, n'était pas absolument respecté. A Blagnac, c'est

le 16 mars 1919 que la délibération municipale mentionne la requête de la postière qui demande la suspension du 2^e courrier du Dimanche.

Un vieil antagonisme entre le clergé et l'état remontant à l'instauration du calendrier républicain et du décadi, faisait craindre la mise en cause de la laïcisation de l'état. La III^{ème} République s'était d'ailleurs empressée d'abroger en 1880 la loi napoléonienne de 1814 qui avait rétabli le Dimanche chômé. Elle y substituait un jour de repos hebdomadaire non précisé.

Peu à peu, à l'image de nos voisins britanniques sans toutefois en faire comme eux « *un jour mort* » le dimanche s'est généralisé et désacralisé. Apparait la formule « *s'endimancher* ». On soigne le repas, on achète de la pâtisserie. Et on va peut-être se promener. Et pourquoi pas à Blagnac ?

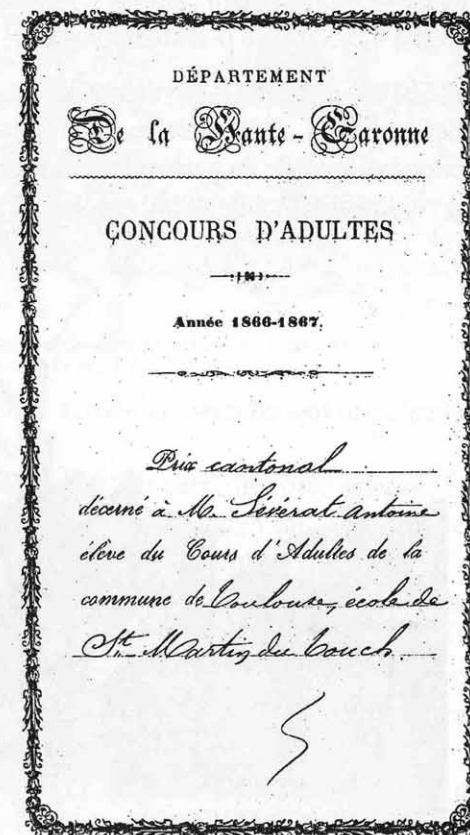
A LA RECHERCHE DE LOISIRS SAINS

Une ballade en famille, le dimanche, sur les bords de la Garonne !

C'est une réponse possible à beaucoup d'interrogations que se posaient à « *la belle époque* » des hygiénistes, des philosophes des philanthropes convaincus de la nécessité du repos mais doutant de la capacité des ouvriers à savoir utiliser leur temps libre autrement qu'en allant au cabaret, à « *l'Assommoir* ».

Des réponses diverses furent apportées avec plus ou moins de succès : Cours du soir pour adultes donnés par les instituteurs, Universités Populaires organisées par des chambres syndicales ou des organisations comme « *LE SILLON* » fondé et animé par Marc Sangnier.

Pour tous, même pour certains chefs d'entreprise, il était évident qu'une trop



Diplôme collé sur la page de garde du livre offert au lauréat

grande fatigue rendait aléatoire la recherche d'un véritable loisir tout comme elle compromettait la santé et la qualité du travail fourni.

ENTRE LES DEUX GUERRES

La guerre de 1914 laisse beaucoup de cicatrices mais bien des habitudes vont être bouleversées.

L'allègement des horaires de travail avec le vote des trois huit, le besoin de la jeunesse d'oublier le cauchemar et de réapprendre à vivre, le développement des moyens de transport vont conduire les citadins à chercher de plus en plus à la campagne le délassément, le plaisir, le loisir. Les guides touristiques déjà évoqués marquent cette évolution. De la voiture louée réservée aux riches voyageurs puis à l'omnibus, au tramway et à l'autobus, les trajets se sont singulièrement raccourcis et la marche à pied peu à peu abandonnée.

N'oublions pas cette autre merveille à deux roues « la petite reine ». Utilisée pour aller au travail ou à l'école, mais aussi pour le temps libre. Elle sera idéale pour la conquête du loisir, en particulier pour les jeunes.

La voiture automobile ne fait encore que de bien timides apparitions mais M. Maris

sollicite le placement d'un appareil distributeur d'essence sur la voie urbaine chez Barthès. Blagnac est un lieu presque parfait pour satisfaire ces nouvelles exigences.

PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES

Les édiles locaux suivent de très près cette évolution de leur ancienne communauté rurale. Elle leur pose de nombreux problèmes. L'entretien du Canalet, des ramiers, des voies d'accès, la salubrité publique sont évoqués fréquemment, certains élus désirant, plus fortement que d'autres, soigner l'image de leur village pour attirer les citadins.



Allons nous promener au bord de la Garonne. (Coll. R. Espanol)



Les Toulousains viennent de descendre du tramway qui s'éloigne et se préparent à passer une agréable journée. (Coll. R. Espanol)

En 1921, Monsieur Cornus obtient pour 5.000 F par an la location d'un terrain de 1.000 m² situé sur le bord de Canalet entre le pont de la République et celui de l'abattoir. Il a l'intention d'y installer une construction d'été où seront proposés des rafraîchissements, casse-croûte, dancings, concerts etc. Une vraie guinguette ! Monsieur Maris, propriétaire de l'établissement Barthès fait une demande analogue. Les élus l'acceptent et donnent pleins pouvoirs à Monsieur le Maire pour accueillir favorablement toute demande semblable.

Quand Madame Vve Fourtanier qui détient déjà un « café » désire ouvrir un bureau de tabac près du pont, sa demande examinée le 12 février 1924 est aussi très bien

accueillie, ce lieu donnant « un passage constant de circulation aux étrangers » c'est-à-dire aux Toulousains, bien loin d'être « indésirables » !

PLAISIRS DE L'EAU

Il serait présomptueux d'imaginer que les pêcheurs à la ligne des Sept-Deniers, des Amidonniers ou de Casselardit aient tenu compte des limites communales pour satisfaire leur passion. Rive droite rive gauche qu'importe ! L'essentiel, ce sont les bons coins. La « muraillette » semble avoir été de ceux-là bien que les avis divergent quant à sa localisation. Était-elle à l'entrée du Canalet ou aux abords de l'île de Pecette ?

Qu'ils soient amateurs de pêche ou de natation les Toulousains amoureux de Garonne n'avaient nul besoin de transports en commun. Les jambes ou le vélo leur suffisaient.

LA PROMENADE DES CAFES

Deux cafés au moins existaient dans le village, plutôt destinés à la clientèle locale, et qui plus tard seront exploités par Panebœuf et Bertrand. Plus éloignés du centre il y avait le « Café du Pont » et celui de Mme Vve Fourtanier (plus tard « Le pavillon



La promenade des Cafés : à droite, au premier plan le café restaurant de Madame Sempé qui n'a encore qu'une seule terrasse. (Coll. R. Espanol)



Monsieur et Madame Vergé devant leur établissement, à l'issue d'un banquet. Les boulistes ont l'air satisfaits. (Coll. Vergé)

bleu ». Au confluent du Touch le « Deauville » accueillera secrètement une clientèle plus discrète.

Mais c'est au centre de Blagnac qu'allaient la plupart des promeneurs. Les dimanches d'été, c'était la fête sur le boulevard et au bord de l'eau. Dès leur descente du tramway devant l'église tout ce monde était attiré par « Garonne ». S'ils arrivaient le matin ils pouvaient déjeuner chez Barthès (dixit le guide) mais aussi dans les autres restaurants qui ne tardèrent pas à s'installer ou bien encore pique-niquer à l'ombre des peupliers, ce qu'ils étaient très nombreux à faire, les Ramiers étant plus étendus qu'aujourd'hui, sans terrains de sport, piscine ou station de traitement des eaux.

L'après-midi des bandes joyeuses de garçons et filles accouraient de Blagnac, de Toulouse, des communes voisines pour le bal qui a laissé des traces dans bien des mémoires. La grande salle Barthès accueillait aussi bien les danseurs du dimanche que les séances de cinéma ou les réunions électorales.

Sur le boulevard Firmin Pons, bientôt surnommé « la Promenade des Cafés » deux nouveaux établissements s'étaient installés. Le café-restaurant « Chez Canal » du nom du propriétaire, en face de chez Barthès et une auberge tenue par Madame Sempé.

Vers 1930, Monsieur Canal, son fils ne désirant pas lui succéder, loue son établissement à Monsieur Vergé. Les affaires marchent bien. La propriétaire de l'auberge voisine cessant peu à peu son activité (pour conserver sa licence elle n'ouvrait plus qu'un jour par an, confiant sa maison à de joyeux lurons) Monsieur Vergé achète son bâtiment à l'expiration du bail souscrit avec Canal. Il y fait des réparations, aménageant une seconde terrasse créant « l'Hôtel des terrasses ». Il n'obtiendra jamais la licence nécessaire pour ouvrir un « café », les boissons alcoolisées seront réservées aux clients du restaurant.

LES ANNÉES DE GLOIRE

Barthès, Canal, les Terrasses, travaillaient tous les jours et toute l'année, accueillant très souvent des noces ou des banquets.

Le dimanche était le jour faste en particulier la fête locale de septembre et surtout



Quelques années plus tard, Monsieur Vergé a fait édifier une seconde terrasse. (Coll. Vergé)

Pâques où était présentée par Monsieur Vergé lui-même l'omelette flambée au rhum. Ce jour-là, les joyeux lurons cités plus haut mettaient « le canotier ».

LES GOUJONS BLAGNACAIS, LES GOUJONS DE VERGÉ

Une autre spécialité était : la friture de goujons. Recette bien simple en apparence : goujons très frais, étripés, trempés dans du lait, roulés dans la farine enfin plongés dans l'huile très chaude, dorés à point, servis chauds. Très simple, mais ni « La Bure » surnom d'un célèbre blagnacais, mi-pêcheur, mi-braconnier ni son homologue « Kiki le passeur » ne sont de ce monde pour procurer en abondance goujons et ablettes. Ils auraient d'ailleurs bien du mal à les trouver dans notre Garonne de l'an 2000. Les clients amateurs, souvent de passage à Toulouse, célébrités parisiennes du spectacle ou de la politique ont eux aussi disparu.

Ces trois établissements existent toujours. Barthès après s'être appelé « le café Gouin » est maintenant « le Monte-Carlo - Chez Maxime » (chez Max !). Le Pub et le Bistrot gourmand ont remplacé « Chez Canal ». Quant à « l'Hôtel des terrasses » il a toujours ses terrasses mais c'est « l'Arlequin ».

Bientôt les « vrais loisirs » et les « congés payés »... avant la tourmente

La guerre de 1914 s'éloigne mais dans les délibérations municipales des années 30 la gravité des problèmes politiques concernant la France et les pays voisins apparaît très fortement. Encouragés par l'instauration du fascisme en Italie, du nazisme en Allemagne, leurs partisans lancent en 1934 une attaque contre la Chambre des Députés, tentative repoussée de coup d'état... Mais la riposte a lieu. La France va connaître une « embellie » et ce sera le vrai avènement des loisirs avant le déchaînement de la tourmente.

Jeannette Weidknet
Sera continué

Bibliographie

- Roschach (E.) La conquête d'Albigeois. Edit. Paul Ollendorff Paris 1890
- Lafargue (Paul) Le droit à la paresse. Petite collection Maspéro 1970
- Caceres (Begigno) Histoire de l'Education populaire. Ed. Seuil 1964
- Corbin (Alain) L'avènement des loisirs. Ed. Aubier 1995
- Lavigne (M. B.) Histoire de Blagnac. Eché réédition 1978

Sources

Archives départementales de la Haute-Garonne
Archives municipales de Blagnac
- Recensements 1 F 2, 1 F 1
- Registres des délibérations, 1 D 28, 1 D 29, 1 D 30
Bulletins du syndicat d'initiative de Toulouse (Fonds Caussat)
Guides routiers. Edition Labouche frères (Fonds Caussat)
Bulletin officiel municipal n°2 Blagnac, 4^e trimestre 1967
Documents et souvenirs personnels

Divers sujets évoqués dans cet article ont déjà été plus longuement traités dans notre revue «Blagnac, questions d'histoire» numéros 2 - 3 - 6 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 16 - 18 - 19

Que soient remerciés vivement tous ceux qui ont bien voulu évoquer leurs souvenirs en particulier Monsieur Moncamp et Monsieur Paul Vergé, fils du propriétaire de l'Hôtel des Terrasses qui m'a confié de précieux renseignements.

¹ Les «dames» avaient le privilège d'être «en chapeau» les autres femmes sortaient «en cheveux» ou «en fichu».

² Barthès : lieu planté de broussailles, de genêts.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA VINAIGRERIE DESSAUX, ANNEE 1880. (EXTRAITS)

2/ Notre firme ayant considérablement réduit les horaires de travail, les employés n'auront plus à être présents que de sept heures du matin à six heures du soir, et ce, les jours de semaine seulement.

10/ Maintenant les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11h30 et midi, mais en aucun cas le travail ne devra cesser durant ce temps.

Les propriétaires reconnaissent et acceptent la générosité des nouvelles lois du Travail mais attendent du personnel un accroissement considérable du rendement en compensation de ces conditions presque utopiques.

**Nous sommes encore bien loin des 8 h par jour,
de la semaine de 40 h puis 39 h... et de 35 h !**

C'EST DIMANCHE. IL EST INTERDIT DE NE RIEN FAIRE

Ce jourdhuy dix huitième messidor l'an deux de la République française une et indivisible dans le lieu de Blagnac vers midy.

Nous Jean Miquel jeune officier municipal en permanence et revêtu de mon écharpe me suis rendu dans des différents cabarets de mon arrondissement en exécution de l'arrêté du représentant du peuple et dans la maison du Citoyen pierre moncassin aubergiste afin de prendre note des citoyens qui employent les jours des cydevant Dimanche oisifs et sans rien faire. Nous nous serions rendus dans la chambre qui est au bout du degré de la dite maison dans laquelle aurions trouvé cinq citoyens qui étaient à faire son repas les aurions requis au nom de la loi de nous vouloir nous exhiber leurs ordres et permission qu'ils avaient eu pour venir dans le lieu comme ayant été reconnu n'être point habitant leur aurions demandé leur nom profession et demeure lesquels ont répondu s'appeler philippe germain Brigadier du 26e régiment de cavalerie et Charles Duru aussy Brigadier dans le même corps plus le citoyen pierre juillen aussy Brigadier dans le dit corps Et le citoyen René Guierse aussy encore Brigadier et le Citoyen philippe Bar cavallier aussy dans le dit Corps auxquels leur avons demandé de nouveau leur ordre nous ont répondu ne croyant pas avoir besoin des ordres comme venant souvent dans le lieu et que cela faisait que dans ce moment nen était point nanti et nous susdit officier municipal accompagné d'antoinne Commaille et francois higounenc grenadier de notre garde nationale aurions requis les susdit devouloir se rendre avec nous lesquels se son rendus volontairement et sans aucune rezistance que nous avons consigné dans notre Corps de garde jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonne et requis ensuite notre secretaire greffier de nous en dresser le présent procès verbal fait en présence des susdits et dans la maison du sus dit aubergiste le dit an et jour que dessus

Miquel off mpal

Archives municipales de Blagnac. Registre des délibérations 1 D 10
18 Messidor An II : 6 juillet 1794

Le calendrier révolutionnaire avait institué la semaine de 10 jours se terminant par le «décadi» (jour de repos) et supprimé le Dimanche qui devenait le jour du travail.

COURRIER DES LECTEURS

Le très intéressant article du n°19, consacré à la terrible crue de la Garonne de 1875, sous la plume de M. Georges Lapoutge, me suggère de le compléter, par le témoignage de la « Chronique » des Sœurs Cisterciennes ou Trappistines, comme on les appelait communément à l'époque. Voilà ce qu'elle dit :

« L'année 1875 fut éprouvée par une terrible inondation de la Garonne. Le mur Est de l'enclos du couvent fut emporté sur toute sa longueur et l'eau monta jusqu'à mi-hauteur de la grotte de Notre Dame (située dans le talus). La communauté n'eut à subir qu'un désastre matériel, tandis que la population des alentours, compta de nombreuses victimes. La crue fut si subite que le flot dévastateur emporta familles et biens, laissant derrière lui, les deuils les plus cruels, la misère la plus affreuse ».

Des enfants avaient survécu à la disparition de toute leur famille. La Communauté en recueillit plusieurs. Au nombre de 7, je crois (n'ayant pu retrouver la référence).

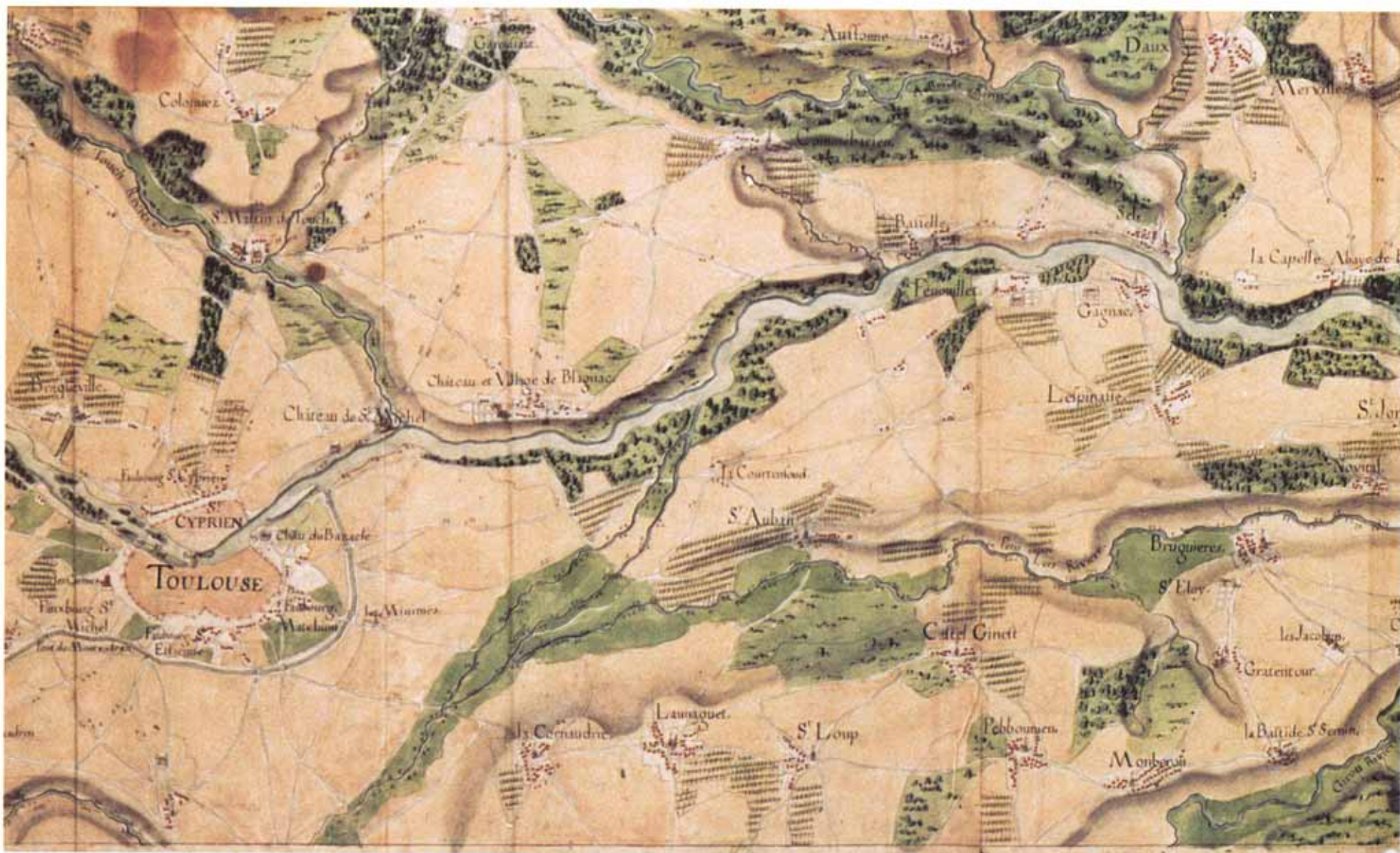
La mère Hildegarde (Prieure) les adopta, peut-on dire dans son cœur, allant les voir tous les jours à l'école de Saint Benoît, dans l'ancien bâtiment des Casernes, où elles étaient sous la garde de deux sœurs enseignantes.

Dans un numéro précédent de la revue, on a parlé de cette école qui fut la première école de filles de Blagnac, ouverte en 1854 à la demande de la population, car cela répondait à un besoin réel, et bien que cela exigeât une dérogation à leur règle.

Ces fillettes y reçurent à la fois, soins dévoués, instruction et éducation.

La chronique est ensuite muette sur leur sort à l'âge adulte. Je lis cependant ceci bien plus loin dans le texte : « 55 ans après, à l'heure où nous écrivons ces lignes, deux d'entre elle gardent encore des relations avec le Monastère et lui expriment leur reconnaissance fidèle pour tout ce qu'elles reçurent au jour de l'épreuve ».

Sœur Marie du Christ-Roi



Détails de la carte du cours de la Garonne, en 1716, par M. Matis, géographe ordinaire du roi.